COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

«On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme» (Lénine)

C.P.S Nouvelle série N°11 (N°93) – 1,50 € **22 MARS 2003**

CERCLE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

Inconditionnellement aux côtés de l'Irak et des peuples du Moyen-Orient, contre l'intervention militaire impérialiste

A bas l'union sacrée derrière Chirac, les plans de "paix" impérialistes et les résolutions de l'ONU!

Troupes impérialistes hors du Moyen-Orient!

(suite page 3)

Communiqué du Cercle pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire (l'internationale ouvrière révolutionnaire)

Dans la nuit du 19 au 20 mars, l'impérialisme US, flanqué de l'impérialisme britannique, a déchaîné sa formidable machine de guerre et de destruction - dernier mot des capitalistes en matière de "civilisation" – contre l'Irak, déjà saigné par douze ans d'embargo, Irak que les Chirac, Schröder et Poutine ont œuvré ces dernières semaines à espionner et désarmer alors que la guerre s'annonçait déjà.

Cette guerre est, du côté de l'impérialisme, une guerre d'agression, une guerre dont le but immédiat est de coloniser ouvertement l'Irak, de s'en servir comme instrument de la "pax americana" au Moyen-Orient ... et de se servir dans ses immenses réserves de pétrole. Avec cette guerre, l'impérialisme américain, aiguillonné par la crise économique qui le travaille depuis deux ans, a aussi décidé d'évincer ses concurrents –principalement français et russe – de l'Irak. Il a, enfin, décidé de s'affranchir plus ouvertement que jamais des limites du cadre des relations internationales héritées de l'après seconde guerre mondiale, pour renvoyer notamment la France à sa place de puissance de troisième ordre.

L'opposition de Chirac, poussé par l'impérialisme allemand, main dans la main avec le boucher des Tchétchènes, Poutine, n'a pas eu d'autre raisons: défendre la place de l'impérialisme français à l'échelle internationale, et les profits en Irak de TotalElfFina (comme Poutine ceux des compagnies pétrolières russes), défendre le "*droit international*" dans la mesure où il coïncidait avec le "droit d'exploiter" l'Irak.

En conséquence de quoi, après avoir activement participé aux préparatifs de guerre, avec la résolution 1441 de désarmement de l'Irak, après avoir soutenu tous les ans l'embargo meurtrier contre l'Irak, Chirac a fait connaître sa position : que la guerre, qu'il "*regrette*" (sic!) soit "*la plus rapide possible*". Chirac est pour la victoire de Bush.

(Suite page 2)

Sommaire:

* COMMUNIQUE DU CERCLE 21/03/2003 ..... P.1
* EDITORIAL P.3
* COMMENT BRISER L'OFFENSIVE GENERALISEE DU GOUVERNEMENT CHIRAC-RAFFARIN P.9
* RETRAIT IMMEDIAT ET INCONDITIONNEL DES TROUPES FRANÇAISES DE COTE D'IVOIRE P.14
* ENSEIGNEMENT PUBLIC: L'HEURE EST AU COMBAT POUR L'APPEL UNI A LA GREVE GENERALE P.15
* LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT CPS (RATP ,ENSEIGNEMENT, UNIVERSITE, FINANCES) P.20
* SUPPLEMENT ENSEIGNEMENT PUBLIC A CPS P.23
* PARTI SOCIALISTE: DEUX MOIS AVANT LE PROCHAIN CONGRES P.25

Dès le 11 mars, Chirac faisait savoir que la France ouvrirait aux avions US son espace aérien (tandis que des tonnes de matériel militaire américain transitaient par Francfort), et qu'elle était prête à participer à la "reconstruction" de l'Irak: à son occupation coloniale aux côtés des USA (comme elle le fait pour son compte en Côte d'ivoire). C'est donc clair et net:

la défense de l'Irak contre l'impérialisme exige de combattre contre le gouvernement Chirac-Raffarin.

Depuis des mois de nombreuses manifestations contre cette guerre annoncée ont eu lieu. En France (et ailleurs) leurs organisateurs, le PS, le PCF, la LCR, les directions CGT, FSU - et de son côté celle de FO - ont pris la responsabilité de les situer sur le terrain du soutien à la politique de "paix" de Chirac, au nom du "droit international". Mais ils n'avaient rien à redire quand la France et l'Allemagne bombardaient la Yougoslavie, sans "mandat de l'ONU".
Ils ont travesti la politique de défense des intérêts de l'impérialisme français et de ses grands groupes en une politique favorable aux peuples opprimés, et aux travailleurs. Au moment où Chirac et Raffarin lancent une nouvelle phase de leur offensive contre travailleurs et jeunes visant à briser les régimes de retraite, démolir ce qui reste de la Sécurité Sociale, pulvériser la fonction publique et le système de santé public, ils lui apportent une aide des plus précieuses. Ils dévoient ainsi – en France comme ailleurs – les aspirations saines de centaines de milliers de manifestants sur une ligne de défense de l'ordre mondial existant, son "droit international", l'ONU. Comme si l'onction de cette assemblée mondiale de la réaction qu'est l'ONU aurait changé en quoi que ce soit le caractère réactionnaire de cette guerre!

Contre cette guerre impérialiste, contre les prétentions coloniales de Bush comme Chirac, la place des organisations issues du mouvement ouvrier, et notamment en France, est dans le camp de l'Irak.
Le droit des peuples à disposer d'eux mêmes, à commencer par les peuples d'Irak, Kurde, Palestinien, exige de combattre pour que les organisations ouvrières (syndicats, partis) se prononcent et agissent contre l'impérialisme:

- pour l'arrêt immédiat et inconditionnel de la guerre contre l'Irak
- pour le retrait immédiat et inconditionnel des troupes impérialistes du Moyen-Orient
- contre les résolutions de l'ONU: à bas l'embargo! Non au désarmement de l'Irak!
Non à l'occupation de l'Irak par les forces impérialistes.

C'est sur cette ligne qu'il s'agirait d'organiser manifestations et grèves en France:

CONTRE L'INTERVENTION IMPERIALISTE,
CONTRE LE GOUVERNEMENT CHIRAC-RAFFARIN,
BAS LES PATTES DEVANT L'IRAK!

Cela fait maintenant un siècle que l'humanité est entrée dans une ère de guerres permanentes, ouvertes ou non, impulsées par les grandes puissances capitalistes pour le partage et le pillage du monde. Le mouvement ouvrier révolutionnaire a depuis longtemps tiré la conclusion que pour les impérialistes, "guerre" et "paix" sont deux aspects d'une même politique de domination de la planète. Combattre effectivement pour en finir avec les guerres exige de combattre contre les gouvernements impérialistes, à commencer par celui de notre propre pays. Notre Cercle fait entièrement sienne la leçon tirée dès le début du siècle passé par les militants révolutionnaires: "*si tu veux la paix, prépare la révolution*".

Paris, le 21 mars 2003

BULLETIN D'ABONNEMENT A "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME"
(10 NUMEROS: 20 €UROS)

NOM:.....PRENOM:.....
ADRESSE:.....
CODE POSTAL:.....LOCALITE:.....

Chèques à l'ordre de : G.E.R. - Envoyer à: Serge SELLERON – 6 rue du Dauphiné – 91300 MASSY

Directeur de la publication: Olivier LESTANG Commission paritaire n°67187 - n°ISSN: 0763790X - Imprimerie spéciale
http://socialisme.free.fr

Editorial

**Inconditionnellement aux côtés de l'Irak et des peuples du Moyen-Orient,
contre l'intervention militaire impérialiste
A bas l'union sacrée derrière Chirac, les plans de "paix" impérialistes et les résolutions de l'ONU!
Troupes impérialistes hors du Moyen-Orient!**

Les dés étaient jetés

Il fallait être un des bureaucrates signataires de l'appel à manifester en France le 15 mars "Contre la guerre" pour conclure, point d'exclamation à l'appui: " *Tous ensemble, nous pouvons empêcher cette guerre !*", au moment où plus de 300 000 soldats américains et britanniques s'apprêtaient à fondre sur Bagdad, s'ouvrant par le chemin par les bombardements, tirs de missiles et d'autres "armes de destruction massive", matière dans laquelle l'impérialisme américain ne souffre pas de concurrence.

Au moment où était lancé cet appel, la guerre avait déjà commencé. Avant même l'assaut, masser de telles forces à la frontière avec l'Irak, tandis que des bombardements "préventifs" s'accéléraient, que les commandos des forces spéciales étaient déjà sur place étaient autant d'actes de guerre. Mais c'était également le cas des inspections sous mandat de l'ONU – espionnage en règle de l'Irak qui servira militairement. Ces inspections annonçaient en effet la mise sous administration internationale de l'Irak.

La guerre avait déjà commencé. L'impérialisme américain et ceux qui le soutiennent, à commencer par la Grande-Bretagne, au nom de la "lutte contre le terrorisme", allaient plonger l'Irak et les masses du Moyen-Orient plus profondément que jamais dans la terreur des bombardements, de la guerre, sans que d'un strict point de vue militaire aucune opposition sérieuse ne se dresse a priori devant eux.

Mais, à en croire les promoteurs des manifestations "contre la guerre" en France, il aurait donc été possible d'empêcher la guerre. Et comment? En se ralliant au blanc panache de Jacques Chirac.
Exagération? Non. Il suffit de lire, parmi le concert de louanges que Chirac a reçues au lendemain de son intervention du 11 mars, celles adresses par *l'humanité* dans son éditorial, signé Claude Cabanes:

" Quatre mots ont suffi : " La France votera non. " Ces quatre mots, de la bouche du président de la République française, lundi soir à la télévision, ont anéanti les derniers espoirs du président des Etats-Unis : dans quelques heures ou quelques jours, la guerre d'invasion qu'il prépare contre l'Irak sera condamnée, et donc, si les mots ont un sens, interdite par le Conseil de sécurité des Nations unies. Ce sera une guerre illégale du point de vue de la communauté internationale ; et elle mettra ses responsables au ban du concert des nations. Si elle avait lieu, elle consacrerait le mépris du droit au profit de l'exaltation de la force ; le refus de la règle au profit de la supériorité des armes ; le fait accompli de la volonté de quelques-uns supérieure à celle de presque tous les autres. C'est dire que le bras de ses promoteurs bottés tremble : rien n'est perdu pour le retenir.
Cet événement considérable - et il est tout à l'honneur de notre pays d'en avoir été à la fois l'inspirateur ardent et l'acteur essentiel - aura certainement de nombreuses et imprévisibles conséquences sur la marche du monde."

Chirac serait donc "*l'inspirateur ardent*", "*l'acteur essentiel*" qui a "*anéanti les derniers espoirs du président des Etats-Unis*" avec "*quatre petits mots*". Rien que ça. Cinquante ans après la mort de Staline, *l'humanité* n'a pas perdu la main.

Mais, alors que la guerre contre l'Irak a déjà commencé, il est indispensable de rejeter avec mépris le "pacifisme" sans rivage à droite servant de levier à l'union nationale, de combattre les illusions sur le "droit international" qu'entretiennent l'ensemble des organisations traditionnelles du mouvement ouvrier pour interdire toute lutte réelle contre l'impérialisme et contre la guerre, rejeter en fin de compte : *"Toutes ces formules (qui) se réduisent, en fin de compte, à ce que la question de la guerre, c'est-à-dire du sort des peuples, doit rester dans les mains des impérialistes, de leurs gouvernements, de leur diplomatie, de leurs états-majors, avec toutes leurs intrigues et tous leurs complots contre les peuples"*, comme le rappelait le *programme de transition* de la IV° Internationale

Car même si elle avait eu l'aval des instances du "droit international" comme en 1991, la guerre contre l'Irak n'en serait pas moins totalement réactionnaire, de même que la position de l'impérialisme français, de Chirac.

Du côté de l'impérialisme US : une guerre d'agression, une guerre de rapine, une guerre coloniale

C'est presque enfoncer une porte ouverte que de rappeler que la motivation immédiate du gouvernement Bush est de mettre la main sur les ressources pétrolières gigantesque que recèle le sous-sol irakien. Cela n'en est pas moins vrai – et au passage, il s'agit de chasser de leurs positions en Irak les compagnies françaises et russes qui s'y sont déjà pré-installées (selon *Le Monde* du 13/02/03, TotalFinaElf et le russe Loukoil auraient signé des options portant sur le quart des réserves de l'Irak). La mainmise sur cette matière première décisive, plus particulièrement sur les réserves de l'Irak qui sont les deuxièmes estimées au monde, constitue un moyen pour l'impérialisme US de prendre à la gorge le moment venu ses concurrents.

Mais fondamentalement, l'impérialisme US veut avec cette guerre se doter d'un instrument solide pour asseoir son emprise sur toute la région stratégique du Moyen-Orient. Rappelons une nouvelle fois que la révolution iranienne de 1979 a déchu le régime du Shah, l'allié le plus sûr des Etats-Unis dans la région – après Israël, enclave impérialiste artificielle. L'Irak de Saddam Hussein avait été alors armé jusqu'aux dents et lancé contre l'Iran pour saigner à blanc la révolution iranienne, donnant les moyens au clergé iranien de coiffer la révolution et la faire refluer (conjointement avec l'intervention de l'URSS en Afghanistan).

Depuis, bien qu'ayant repris l'initiative à l'échelle internationale, bien qu'ayant remporté des succès non négligeables, cette perte n'a pas été compensée. En 1991, la première guerre contre l'Irak, permettait au président US d'alors, Bush père, de déclarer: "*j'exulte ... c'est un jour de fierté pour l'Amérique ... nous avons enterré une fois pour toutes le syndrome du Vietnam.*" (le 1er mars 1991). Appuyé sur cette victoire politique, l'Etat d'Israël a été considérablement renforcé, notamment par sa reconnaissance unanime par les gouvernements bourgeois arabes et l'OLP, puis par la reprise de la guerre contre le peuple palestinien.
Néanmoins, l'impérialisme US n'était pas alors allé au bout de ses objectifs, et en particulier transformer l'Irak en colonie américaine pure et simple. Il avait été gêné par le jeu des autres impérialismes (notamment français et allemand) vis-à-vis de l'Irak, qui ont contribué à l'empêcher de se subordonner politiquement le gouvernement irakien, le régime de Saddam Hussein.

A partir de décembre 1997, les bombardements réguliers ont repris sur ce pays déjà étranglé par les conséquences de l'embargo appliqué en vertu des résolutions de l'ONU. Il s'agissait déjà de "désarmement", de "contraindre l'Irak" à permettre aux inspecteurs de l'ONU de vérifier le désarmement irakien. Bien évidemment, de la part de l'impérialisme US, les considérants sur les armes de "destruction massive" n'étaient déjà que pur prétexte. Dès ce moment, la Maison Blanche ne cachait pas ses objectifs (qui n'ont pas varié de Clinton à Bush, n'en déplaise à ceux qui voudraient mettre la guerre sur le compte d'une hérédité familiale): s'assurer une emprise ferme sur le Moyen-Orient, pour cela, installer en Irak un régime vassal. Les diverses tentative de coup d'Etat, les injonctions à Saddam Hussein, les bombardements réguliers depuis 1998, sont restés sans effet.

Dans le même temps les contradictions explosives qui minent le Moyen-Orient ont continué de jouer. Même stabilisé et renforcé, l'Etat d'Israël n'a pas "réglé" la question palestinienne de la seule manière qu'il puisse faire: en massacrant, expulsant et dispersant loin de leur terre les Palestiniens. Les régimes corrompus et vassaux de l'impérialisme comme en Jordanie, ou en Egypte restent profondément instables. Le problème Kurde, en d'autres termes la lutte des impérialismes et des gouvernement turc, iranien, irakien et syrien contre le droit du peuple kurde a disposer de son Etat, a lui été aiguisé par la création d'une zone "autonome" au nord de l'Irak.
Il est à cet égard significatif que, dans les négociations entre le gouvernement bourgeois "islamiste" turc et les Etats-Unis, ce soit la question de qui occuperait militairement le Kurdistan irakien, et sur quels objectifs, qui ait été la pierre d'achoppement, bien plus que les questions financières. Au delà de ces problèmes immédiats, l'Arabie Saoudite, jadis fidèle alliée, n'est plus considérée comme telle par Washington. La question de l'Iran et de sa réintégration pleine et entière dans le giron de l'impérialisme non plus. Autant de raisons pour la Maison Blanche de poursuivre et d'achever ce qui a été entamé en 1991.

Washington s'affirme, Berlin Paris et Moscou renâclent

Ce n'est pas un à-côté de l'agression impérialiste contre l'Irak qu'elle se fasse sans l'accord formel du conseil de sécurité de l'ONU, et contre même la "menace" du veto de deux des membres permanents du conseil de sécurité.
Non pas qu'il soit nouveau pour telle ou telle puissance impérialiste de s'affranchir du "droit international" que les directions des organisations ouvrières ont pour ainsi dire érigé en religion. Le "droit international" n'existe que quand cela chante aux principales puissances militaires de la planète. Le reste du temps, il est en congé. C'était presque tout le temps vrai du temps de la "guerre froide", où avec ou sans l'ONU ont eu lieu des guerres particulièrement atroces (menées notamment au Vietnam par l'impérialisme américain et ou en Algérie par l'impérialisme français). Il n'y a qu'à penser aux résolutions concernant Israël, ou rappeler que la guerre contre la Serbie en 1999 s'est faite sans qu'il soit besoin de consulter le conseil de sécurité de l'ONU. Les résolutions de l'ONU, comme tous les traités entre grandes puissances, ne font que codifier pour un temps les rapports de force.
Or, précisément, avec la disparition de l'URSS et de la bureaucratie du Kremlin, ceux-ci ont changé fondamentalement. L'impérialisme américain est devenu la seule puissance mondiale, sans aucun rival à sa taille, sans besoin non plus de ménager ses anciens "alliés". Il est dans une situation prédominante, sans toutefois être redevenu hégémonique.

Cette tendance a connu un développement qualitatif depuis les attentats du 11 septembre 2001, qui ont permis à l'impérialisme US de manifester une agressivité décuplée, et d'abord en s'installant à demeure en Afghanistan et en Asie centrale. La "lutte contre le terrorisme" n'est pas qu'une rhétorique: c'est un changement de stratégie pour l'impérialisme américain, avec notamment la "guerre préventive", c'est à dire le "droit" à terroriser qui bon lui semble, où bon lui semble, sans s'embarrasser de prétextes.

En engageant la guerre contre l'Irak "*avec ou sans l'ONU*" (Bush), en passant outre les prises de position opposées à l'intervention de la part de la France de l'Allemagne ou de la Russie, le gouvernement Bush signifie à tous sans détour qu'il ne s'embarrassera plus d'institutions héritées

d'un passé désormais pleinement révolu, sauf quand cela lui donnera une couverture (c'est tout le sens de la farce diplomatique quant au vote d'une éventuelle "deuxième résolution" suivant la 1441, l'impérialisme US annonçant ne la soumettre au vote que si elle pouvait être majoritaire, sachant que dans le cas contraire il attaquerait l'Irak quand même). Il affirme que dorénavant, les attentats du 11 septembre 2001 servant de prétexte, l'après-guerre froide est bel et bien clos.

Cette guerre est le signal d'une profonde redistribution des cartes à l'échelle internationale qui ne fait que commencer, ce que par exemple le gouvernement espagnol de Aznar a immédiatement saisi: Washington distribuera les cartes.

C'est d'abord contre cela qu'ont cherché à se dresser, chacun pour leurs propres raisons, l'Allemagne, d'abord, puis la France à sa traîne, et la Russie. La présence de Poutine aux côtés de Chirac dans les opposants déclarés à Bush permet de situer exactement l'enjeu réel sous les phrases creuses concernant le "droit". Pour le bourreau du peuple Tchétchène, comme pour l'oppresseur colonial de la Côte d'ivoire et d'une grande partie de l'Afrique, la seule question qui compte est de préserver leur rang de "grande puissance", et très immédiatement les intérêts de leurs capitalistes en Irak, les liens tissés depuis longtemps avec ce pays par la France et la Russie, mais également l'Allemagne, particulièrement - on l'a dit - en matière de pétrole.

Voilà le sens des premières paroles de l'intervention télévisée de Chirac du 11 mars:

" Il faut voir dans quel monde nous voulons vivre. Nous voulons vivre dans un monde multipolaire, c'est-à-dire avec quelques grands groupes qui aient entre eux des relations aussi harmonieuses que possible, un monde dans lequel l'Europe, notamment, aura toute sa place, un monde où la démocratie progresse, d'où l'importance à nos yeux capitale de l'Organisation des Nations Unies".

Chirac et avec lui Poutine, Schröder, voudraient "vivre dans un monde" où leurs prérogatives de super brigands soient respectées, à commencer par celles d'exploiter eux-mêmes les ressources irakiennes. Mais l'heure n'est pas aux petits cadeaux entre "alliés".

Des antagonismes avivés par la situation économique

Aucun doute: la conjoncture économique particulièrement menaçante ne fait qu'exacerber les appétits des grands groupes industriels et financiers dans tous les pays, au premier rang desquels les groupes pétroliers américains Exxon ou texaco qui s'apprêtent à entrer en Irak avec les chars de l'armée américaine.

En effet, tout d'abord, la quasi-stagnation mondiale de l'économie qui s'est répandue à partir des Etats-Unis courant 2001 continue. Aux USA eux-mêmes les plans successifs de relance par l'injection colossale de crédits fédéraux ont certes donné des coup de fouets à l'économie (ce qui s'est vu dans les chiffres du PIB). Et pourtant, l'organisme ainsi fouetté est toujours très faible: le taux d'utilisation des capacités de production par exemple reste en janvier 2003, à 75,7%, un seul point au dessus de son plus bas en dix huit ans atteint en décembre 2001, et ce alors même que ce mois de janvier voyait la première augmentation de la production industrielle depuis six mois. Ce qui signifie que la purge de l'économie américaine pourtant entamée par des licenciements et restructurations massives est loin d'être achevée, qu'un taux de profit suffisant n'a pas encore été rétabli.

En Allemagne, la fin 2002 a vu l'économie s'enfoncer encore un peu plus dans la récession. Après +0,6% en 2001 et +0,2% pour 2002, les "experts" ne s'attendent pas à beaucoup mieux pour 2003. A des degrés divers, toute la zone euro est touchée (+0,8% sur 2002 contre +1,5% en 2001), au point que la banque centrale européenne a procédé à une nouvelle et inattendue baisse des taux d'intérêts. Quant au Japon, après deux années de récession, aucun miracle n'est en vue pour 2003.

Dans le même temps, la purge des marchés financiers n'a pas été suivie d'une remontée significative du cours des actions, c'est même plutôt le contraire. Comment pourrait-il en être autrement alors que les profits des entreprises sont le plus souvent en berne, alors que, pour rester en France, France Telecom et Vivendi, puis Alsthom annoncent des pertes d'un montant défiant l'imagination, ce qui entraîne, pour la dernière, une chute de 50% du cours de l'action en une journée?

Mais plus profondément, cette persistante faiblesse des places financières est aussi entretenue par la confirmation qu'un tournant a été engagé dans la politique économique de l'impérialisme, à l'initiative de l'impérialisme US. Le retour d'une politique creusant les déficits, alourdissant la dette publique, n'est plus cantonnée aux seuls Etats-Unis. Même sous la forme de mises en garde répétées, les chiens de garde des déficits siégeant à la commission de Bruxelles l'indiquent à leur manière. En Allemagne et en France, soit - bon an mal an - les deux principales puissances économiques d'Europe, les déficits sont passés au dessus des 3% du PIB, la dette remonte de concert. Le plan de relance massif annoncé par Schröder le 14 mars, les promesses de Raffarin sur son "refus de la rigueur" (pour les patrons seulement!), semblent confirmer que les gouvernements français ou allemands emboîtent le pas à ce qui se fait outre-atlantique, mais à reculons, comme lors du tournant du début des années 80, sans avoir le même tranchant ni la même détermination dans leur politique économique – comme dans leur politique militaire, domaine dans lequel l'impérialisme français a néanmoins entrepris sous la houlette de Chirac un effort sans précédent avec la loi de programmation militaire.

Cette situation tendue a évidemment comme conséquence la nécessité pour chaque impérialisme de s'en prendre tout d'abord une nouvelle fois à son propre prolétariat avant même, mais corrélativement – de lutter contre ses propres concurrents. C'est même une condition *sine qua non* pour que le tournant économique engagé réussisse du point de vue des capitalistes, que, pratiquement, pour lutter contre

ses principaux concurrents. Ainsi, Schröder a-t-il annoncé, conjointement à son plan de "relance", une série de mesures pour s'en prendre aux régimes d'assurance-chômage et d'assurance-maladie.

C'est fondamentalement cela qui cadre aujourd'hui les divergences entre impérialismes: tant que cela sera possible, aucun n'ira jusqu'à remettre en cause l'ensemble des relations internationales. Et celles-ci sont ordonnées depuis la seconde guerre mondiale par la place centrale de l'impérialisme américain, tant économique que politique. Il l'a rappelé en battant le rappel en Europe même, et isolant avec une facilité et une rapidité significative la France et l'Allemagne, raillés comme "*vieille Europe*" (et soulignant le poids qu'il a acquis dans l'est de l'Europe). Quand bien même c'est dans la douleur et en essayant de jouer son propre jeu, les impérialismes mineurs tels la France ont aujourd'hui d'abord intérêt à s'incliner devant la puissance américaine qui reste encore le gendarme commun à tous les impérialismes.

Guerre et "paix" impérialistes : deux faces d'une même politique

En réalité, France comme Allemagne n'ont cessé de marteler depuis le début leur accord avec l'impérialisme américain et ses objectifs fondamentaux, soumettre l'Irak. Ainsi tous sont d'accord: l'Irak devrait être désarmé.

Ainsi a été adoptée, à l'unanimité du Conseil de Sécurité, la résolution 1441 qui menace l'Irak des "plus graves conséquences" si la coopération avec les inspecteurs de l'ONU n'était pas totale. A dire vrai, cette seule résolution permet de se draper dans le "droit international" pour déclencher une guerre. Elle repose sur une présomption de culpabilité et que c'est à l'accusé d'apporter la "preuve" de son innocence en acceptant des conditions proprement insultantes à sa souveraineté nationale.

Que Saddam Hussein possède des armes chimiques et autres du type de celles que lui ont fournies les industriels spécialisés dans l'horreur est une possibilité réelle. Elle ne change rien à l'affaire. Alors que deux cent à trois cent mille soldats se massaient à ses frontières, l'injonction de "désarmer" est une sommation à la victime expiatoire lui interdisant de se dérober au couteau du sacrifice. Par exemple, l'Irak a été sommé de détruire ses missiles parce que leur portée aurait dépassé de quelques kilomètres celle autorisée (180 au lieu de 150)... Saddam Hussein, comme d'habitude, a obtempéré.

La résolution 1441, unanime, scelle l'accord de l'ensemble des puissances impérialiste sur un point fondamental: leur "droit" à dicter leurs conditions aux pays opprimés, en l'espèce à l'Irak.
Autre point d'accord fondamental: leur droit à masser une armée prête à déchaîner un feu d'enfer sur l'Irak. Chirac applaudissait cyniquement l'impérialisme américain pour cet "exploit" dans son intervention du 12 mars:

" J'ai eu l'occasion de le dire il n'y a pas longtemps au Président Bush. Il est hautement probable que, si les Américains et les Anglais n'avaient pas déployé ces forces, aussi importantes, il est hautement probable que l'Iraq n'aurait pas donné cette coopération plus active qu'exigeaient les inspecteurs, qu'ils ont constatée et que, probablement, elle a été obtenue à cause de cette pression. Donc, on peut dire qu'en réalité, dans leur stratégie de désarmement de l'Iraq, les Américains ont atteint leur objectif, ils ont gagné."

Enfin, guerre ou pas, la logique de l'oppression coloniale est d'aller vers la mise sous tutelle de l'Irak, sous une forme ou sous une autre. D'ailleurs c'est là une des raisons qui poussent l'impérialisme US à s'assurer du concours d'alliés: pas pour faire la guerre, mais pour participer financièrement à la phase suivante, qui passe nécessairement par la mise sous administration coloniale de l'Irak – le Kosovo aura servi de petit ban d'essai, à cela près que Milosevic n'avait pas liquidé physiquement l'intégralité de ses opposants potentiels comme Saddam Hussein.

Là encore: Chirac se déclare prêt à participer à la reconstruction – geste noble et désintéressé, cela va de soi; surtout vu des sièges des grandes entreprises françaises. Car, dit Chirac:

"C'est-à-dire qu'on le lui [La France – Ndlr] *demandera! Il faut reconstruire, à la fois matériellement et aussi politiquement. Et cette reconstruction, elle, alors, elle ne peut se faire que par l'ONU. On n'imagine pas quelqu'un assumant seul le rétablissement d'une situation viable dans ce pays et dans cette région, y compris les Etats-Unis"*

Ultime précision: tout en annonçant un veto à une éventuelle résolution autorisant nettement l'intervention militaire ruinant les efforts des capitalistes français en Irak depuis dix ans – et espérant aussi tirer profit de cette attitude sur d'autres marchés – Chirac précise:

"Si les Américains ont besoin de survoler notre territoire, il va de soi qu'entre alliés ce sont des choses qui se font."

Ces déclarations ont le mérite de jeter un jour cru sur la politique suivie en France par les dirigeants des organisations ouvrières, politique d'Union nationale derrière Chirac.

A bas la guerre impérialiste, à bas les résolutions de l'ONU, troupes impérialistes hors du Moyen-Orient! Pour cela: front unique des organisations ouvrières, syndicats, partis

De nombreuses manifestations particulièrement massives ont eu lieu en Europe, et même à une moindre échelle aux Etats-Unis. Des millions et parmi eux de nombreux travailleurs et jeunes sont venus protester contre la perspective de cette guerre, et, pour beaucoup d'entre eux, qu'elle se fasse ou non avec le couvert de l'ONU.

Ces manifestations, la mobilisation en profondeur dont elles témoignent, ont déjà eu des répercussions considérables dans les pays dont les gouvernements font partie de la coalition rassemblée derrière des Etats-Unis, et essentiellement en Grande-Bretagne. Dans ce pays, l'hypothèse d'un renversement du gouvernement Blair par les députés du Labour Party, qui dispose d'une majorité écrasante à la chambre des communes, est à l'immédiat ordre du jour. Que cette hypothèse ait affleuré est un événement politique et une leçon: oui, il est possible d'imposer, en Grande Bretagne comme ailleurs, aux organisations ouvrières et notamment aux partis du mouvement ouvrier et à leurs élus, qu'elles cessent de couvrir les gouvernements à la solde de la bourgeoisie et leur politique anti-ouvrière. Si les manifestations avaient été dirigées ouvertement sur cet objectif en direction de la chambre des communes et des élus du Labour Party, le gouvernement Blair serait déjà tombé. Mais tel n'était pas l'objectif des organisateurs de ces manifestations.

Aznar et Berlusconi sont eux appuyés sur des majorités parlementaires constituées par les partis du grand Capital. Il n'empêche: les manifestations contre la guerre sont de facto tournées contre leurs gouvernements.
L'ampleur qu'elles ont prise (des millions de manifestants) est indissociable des combats précédents des prolétariats de ces pays contre leurs gouvernements.
En Espagne, c'est dans l'unité de leurs organisations que les travailleurs ont réalisé les manifestations extraordinairement massive lors desquelles le cri "Aznar dehors!" a été scandé. Mais si leur volonté d'en découdre se répercute dans leurs organisations traditionnelles, les directions syndicales, le PSOE, le PCE, refusent de mettre en cause le gouvernement Aznar.
En Italie, les dirigeants de la CGIL (et l'ancien secrétaire du syndicat S.Cofferatti, membre de DS) ont eux apporté leur soutien - et les syndicats leur concours - au blocage de quelques trains transportant du matériel militaire américain, les dockers refusant de charger les navires. Mais les dirigeant syndicaux ont appelé toutefois à rester dans le cadre de la légalité, ce qui signifie que pour eux, au delà d'actions "symboliques", il n'est pas question d'entraver sérieusement l'effort de guerre.

La puissance de ces manifestations, leurs répercussions, en particulier dans les trois principaux pays européens qui soutiennent ouvertement la guerre impérialiste, est une chose. Autre chose est de constater qu'elles ne débordent pas ou peu du cadre fixé par leurs organisateurs: celui d'un "pacifisme" sans rivage à droite qui sème en réalité la confusion. A cet égard, la place prise par l'Eglise catholique – qui comme l'impérialisme français voudrait faire capituler l'Irak de la façon la moins sanglante possible – dans les manifestations en Italie ou en Espagne est révélatrice.

De même sont mis à l'écart ou combattus les mots d'ordres s'opposant effectivement, pratiquement, à l'agression impérialiste, les mots d'ordres se situant ne serait-ce que du simple point de vue du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au profit, et pas seulement en France, de mots d'ordres creux sur "la paix", du slogan petit bourgeois "pas en notre nom", de suppliques à respecter le "droit international" des brigands impérialistes.

Car qui veut le respect du droit des peuples du Moyen-Orient à disposer d'eux-mêmes, le peuple irakien, le peuple kurde, le peuple palestinien, ne peut que se prononcer: contre les résolutions de l'ONU et en particulier la résolution 1441, et inconditionnellement pour le retrait des troupes impérialistes. Qui veut réellement s'opposer à l'intervention militaire doit se prononcer pour le boycott du ravitaillement et du transport des troupes et du passage des avions.

Ces revendications s'opposent au "pacifisme" sans paix et sans rivage à droite, aux suppliques impuissantes envers les "grands de ce monde". Elles n'ont de force que si elles sont exprimées en direction de ceux qui ont la totale responsabilité qu'elles se traduisent concrètement: les directions des organisations syndicales ouvrières, enseignantes, étudiantes, les principaux partis issus du mouvement ouvrier. Elles donnent vie au principe élémentaire dans une telle guerre: se situer aux côtés de l'Etat agressé par l'impérialisme, aux côtés de l'Irak.

A bas l'union sacrée derrière Chirac

C'est en France que ces questions prennent sans doute l'acuité la plus aiguë. Le cartel d'organisations qui appelle aux manifestations, noyant dans une kyrielle d'organisations bourgeoises la CGT, la FSU, le PS, le PCF, la LCR – tandis que FO appelle sans s'intégrer à ce cartel aux manifestations sur la même ligne – s'est illustré en lançant une pétition qu'on peut citer intégralement.

"Monsieur le Président, Comme des millions de citoyens en France et dans le monde, je vous demande :
de vous opposer avec la plus grande fermeté à la guerre injustifiée voulue par le Président G. Bush ; d'user, le cas échéant, du veto de la France au Conseil de sécurité de l'ONU; d'œuvrer inlassablement à promouvoir une issue pacifique "

De son côté, la prétendue "Confédération Européenne des Syndicats" – et avec elle notamment la direction Force Ouvrière était plus précise encore:

"Réuni à Athènes les 6 et 7 mars 2003, le Comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) a confirmé l'opposition des syndicats européens à la guerre, et demande que tous les efforts soient déployés pour désarmer l'Irak sans avoir recours à la guerre et dans le respect des droits internationaux."

Le 11 mars au soir, en annonçant qu'il utiliserait son veto contre toute nouvelle résolution, Chirac n'avait plus qu'à ramasser la mise tendue par les appareils, dans la droite ligne de leur politique du mois de mai dernier.
En appelant à voter Chirac le 5 mai dernier, pour "sauver la République" (Cinquième du nom), les appareils qui

fixent la ligne des manifestations ont en effet franchi un cran sans précédent dans leur aplatissement devant la classe des capitalistes via le principal candidat des partis bourgeois.
Ils parlaient alors de Chirac comme d'un "rempart contre Le Pen", s'en remettant donc à lui et s'opposant en conséquence toute forme de combat réel, mené par la classe ouvrière et la jeunesse, contre le Front National. Et puis le gouvernement Chirac-Raffarin a recruté des flics à tour de bras, fait voter la loi Sarkozy qui porte gravement atteinte aux libertés démocratiques et ne doit en aucun cas être sous estimée, et au pasage a créé le délit "d'outrage au drapeau tricolore". Le Pen peut en saliver de bonheur. Et maintenant ce sont même les charters expulsant les clandestins qui viennent de reprendre.

En faisant de Chirac, leur "père veto", leur Bonaparte, le rempart contre la guerre grâce à son "droit de veto", dirigeants confédéraux CGT et FO, dirigeants FSU, comme le PS, le PCF et la LCR oeuvrent au même résultat qu'en mai dernier: le renforcement politique de Chirac et de l'UMP, et ce au moment même où son gouvernement s'apprête à mener des batailles de première importance contre tout le prolétariat. Ils invitent la classe ouvrière, plus largement tous les prolétaires et jeunes de ce pays à renoncer par avance à tout combat indépendant, sur leur propre terrain contre la guerre impérialiste. Ils oeuvrent au renforcement politique d'un impérialisme qui, sans participer à la guerre, la couvre et fait acte de candidature à venir occuper l'Irak. Au lieu de dénoncer son hypocrisie, sa duplicité, ses manœuvres, ils le félicitent.

Un signe concentre et révèle tout: aucun des initiateurs des appels à manifester ne condamne ouvertement l'impérialisme français quand celui-ci s'empare de facto de la Côte d'Ivoire, la place sous tutelle, lui impose des accords comme ceux de Marcoussis, y dépêche plusieurs milliers de militaires, participe pour ses propres intérêts du chaos et la décomposition dans lequel ce pays a plongé depuis la tentative de coup d'Etat de 1994. Et il en allait de même dans toutes les guerres ouvertes ou discrètes menées par les gouvernements successifs de la Cinquième République en Afrique pour défendre leur pré carré africain, en particulier depuis la dévaluation du franc CFA il y a 9 ans, du Rwanda au Congo en passant par la Centrafrique.

Bref: tous sont pour dénoncer les actes des autres impérialismes, en l'occurrence l'impérialisme américain, et faire silence sur les crimes de leur propre impérialisme, qu'ils présentent avec fierté, même, comme le seul espoir. Ce sont, comme le disait Lénine, des sociaux-chauvins, socialistes en parole, chauvins en fait. "Bush assassin"? Chirac complice!

"Si tu veux la paix, prépare la révolution"

Il faut dire ce qui est. La guerre impérialiste contre l'Irak s'inscrit dans une longue chaîne ininterrompue de conflits - de plus ou moins grande importance – entamée il y a un siècle avec l'entrée de l'humanité dans le dernier stade de développement du capitalisme: l'impérialisme. Deux guerres mondiales d'une sauvagerie inouïe, suivie des guerre de Corée, d'Indochine, de Suez, d'Algérie, du Vietnam, des Malouines, de la première guerre contre l'Irak, celle contre la Serbie, contre l'Afghanistan, et ce pour s'en tenir à une énumération sommaire des guerres impliquant directement un Etat impérialiste, sans compter celles qu'ils ont commanditées, à commencer par la guerre permanente d'Israël contre le peuple palestinien.

La guerre impérialiste contre l'Irak révèle les contradictions entre les impérialismes, les antagonismes qui les rongent et qui ne sont plus comprimés par l'existence de l'URSS - et dont une manifestation nauséabonde est la réapparition à ciel ouvert d'un certain chauvinisme, que ce soit en France ou en Angleterre et aux Etats-Unis. Et encore, ce ne sont que des symptômes précoces: l'évolution de la situation économique, les difficultés à maintenir l'ensemble de l'édifice de l'économie mondiale ne peuvent qu'aggraver les choses à la longue.

La guerre impérialiste contre l'Irak rappelle comment le mode de production capitaliste a pu prolonger son existence: par le déchaînement périodique de la barbarie de ses "armes de destruction massive"; par l'entretien d'une économie d'armement permanente considérable; par la guerre contre les peuples opprimés tout comme la guerre domestique contre les prolétariats et leurs conditions de vie et d'existence; par la guerre ouverte ou non, économique et militaire, entre les principaux concurrents impérialistes.

Les dirigeants des organisations ouvrières traditionnelles, qui parlent du règlement pacifique des conflits, du droit international, ne font que mentir, consciemment ou non. L'expérience d'un siècle d'impérialisme, toute l'expérience du mouvement ouvrier révolutionnaire amène au contraire à cette leçon fondamentale: "*si tu veux la paix, prépare la révolution*".

"Si tu veux la paix, prépare la révolution". Le trotskysme rejette le pacifisme, songe creux dans le meilleur des cas, duperie délibérée quand il émane des sommets des vieilles organisations ouvrières.
Pour en finir avec les guerres, avec les crises économiques, avec la misère, avec toute forme d'oppression et d'exploitation, il faut s'en prendre à la racine du mal, le capitalisme, le prolétariat doit prendre le pouvoir.

"Si tu veux la paix, prépare la révolution". C'est le combat de notre Cercle, pour la construction du parti Ouvrier Révolutionnaire, de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire.

Le 21 mars 2003

Comment briser l'offensive généralisée du gouvernement UMP Chirac-Raffarin contre le prolétariat et la jeunesse

A couvert de l'Union nationale, le gouvernement fait la guerre aux travailleurs et aux jeunes.

Au moment même où l'ensemble des appareils du mouvement ouvrier (partis, directions syndicales) s'alignent derrière la politique de "paix impérialiste" de Chirac pour le Moyen-Orient, au moment même où Raffarin peut se féliciter en conséquence à l'Assemblée nationale (le 18 mars) de *"l'unité de toute la nation derrière les positions de la France, défendues par le Président de la République"*, le gouvernement Chirac-Raffarin a engagé au travers de sa "réforme" destructrice des régimes de retraite, une nouvelle phase, cruciale, de la guerre à outrance contre le prolétariat – et notamment les travailleurs de la fonction publique.

François Hollande, premier secrétaire du PS, pouvait toujours affirmer le 11 mars dernier que, tout en soutenant "*la position de la France contre une guerre en Irak*", il entendait "*être offensif sur la politique intérieure et maintenir son rôle d'opposant au gouvernement*". La réalité est que le soutien apporté à Chirac dans la défense des intérêts de l'impérialisme français au Moyen-Orient et sur la scène internationale permet de mesurer ce qu'est le "rôle d'opposant" du PS: une opposition de sa majesté. Hollande – comme Buffet et les directions syndicales, tous au diapason de Chirac sur la question irakienne – clament leur refus total de mettre en cause l'existence du gouvernement. Celui-ci s'en réjouit: " *"Cette crise va favoriser les choses en créant un réflexe d'union nationale"*(propos rapportés par *le Monde* du 20/03).

Or, la question que pose la brutalité croissante de l'offensive contre les masses laborieuses et la jeunesse est celle du gouvernement Chirac-Raffarin, du combat contre lui, pour lui infliger une défaite majeure. Si l'on prend le calendrier des prochains mois, que Raffarin peut à ce jour se vanter de "tenir à la semaine près", sont en effet prévus:

- la "réforme des retraites" de destruction du code des pensions, des régimes spéciaux et avec eux de nouveaux coups contre le régime général, qui doit être votée au plus tard en juillet au Parlement.
- les lois de "décentralisation", lois organiques et lois de "transfert de compétences" aux collectivités territoriales qui marqueraient le démantèlement de pans entiers de la fonction publique, des corps de fonctionnaires d'Etat – transferts devant être votés dans la foulée de la "réforme des retraites"; un bond en avant dans la politique de démantèlement de l'enseignement public et des universités.
- A l'automne, un budget de suppression en masse de postes et de sabrage des crédits sociaux en tout genre dont les premières annulations de crédits déjà annoncées (pas pour les capitalistes!) ne sont qu'un avant-goût.
- Encore à l'automne, une nouvelle "réforme de la Sécurité Sociale", dont les premiers éléments (rapport Chadelat) indiquent qu'elle doit être d'une ampleur équivalente à ce que fut le plan Juppé de 1995: s'en prendre fondamentalement au droit aux soins.
- Concomitamment à cette "réforme" de la Sécurité Sociale et à la décentralisation: le "plan hôpital 2007" qui devrait franchir - avec la loi de financement de la sécurité sociale - un palier qualitatif vers la mise en pièce de l'hôpital public..
- D'ici décembre, la conclusion des "négociations interprofessionnelles" sur le droit du travail en matière de licenciements, licenciements dont la canonnade incessante rythme la politique gouvernementale.

Voilà le cortège ultra-réactionnaire qui s'avance et dont la "réforme des retraites" ouvre la marche, celle dont Fillon dans *Le Parisien* du 26/02 résumait l'enjeu:

"le gouvernement perdrait toute espèce d'autorité s'il reculait".

Les objectifs de la contre-réforme des retraites sont parfaitement connus

Se réunissant le 17 mars, les directions confédérales et fédérales CGT, FO et FSU, flanquées de l'UNSA (implantation dans l'enseignement oblige), décidaient d'appeler à une "*grande journée de mobilisation, avec des manifestations et des arrêts de travail pour l'amélioration et la garantie de notre système de retraite*", répondant ainsi à la demande de six des sept fédérations de fonctionnaires (toutes sauf ... la CFDT). Dans cet appel conjoint, les dirigeants syndicaux précisaient ceci:

" Il importe que les salariés et les retraités dans l'unité, fassent à nouveau entendre leurs exigences et cela pour peser sur les choix du gouvernement avant qu'il ne les arrête"

Disons-le froidement: cet objectif est un chef d'œuvre de duplicité. Tout le monde sait parfaitement que le gouvernement a depuis longtemps arrêté ses "choix": ce sont ceux du Medef, des capitalistes. Il suffisait pour s'en convaincre d'avoir lu le programme de Chirac, d'avoir entendu les exigences du Medef (Sarkozy –Guillaume - revendiquant sans se cacher le passage rapide à 42,5 annuités pour tous et "quarante et une tout de suite"), mais plus encore d'avoir entendu le discours de Raffarin devant le Conseil Economique et Social le 3 février.

Mettant les points sur les "i", Fillon, chargé du dossier, interviewé dans *Le Parisien* du 26/02, a pourtant été particulièrement prolixe, annonçant sa volonté de faire passer "*en priorité*" les fonctionnaires à quarante annuités et de les aligner sur le régime général, préalable à l'allongement "*tous les cinq ans*" pour l'ensemble des travailleurs salariés, de la durée de cotisation. Corollaire de la baisse brutale des pensions: les fonds de pension.

Deux jours plus tard, précision supplémentaire donnée par J-P Delevoye dans *France-Soir*: tous les régimes particuliers devraient subir le sort de celui d'EDF-GDF:

"Les régimes spécifiques, comme ceux de la SNCF, d'EDF ou de la RATP, font partie du passif de ces entreprises, c'est à elles de les faire évoluer (...)
Ces régimes doivent être intégrés dans leur plan de développement afin que les entreprises publiques soient capables d'assurer à la fois leur fonctionnement et le système de retraite qui leur est lié."

Mais leur fallait-il encore, le 17 mars, d'autres informations? Le 12 mars, rencontrant le ministre de la Fonction publique, les dirigeants des fédérations de fonctionnaires en avaient tout leur soûl, comme le confirme l'interview de Bernard Lhubert, de la fédération CGT, dans *L'Humanité* du lendemain:

"Le ministre, qui est sous la pression des organisations syndicales [sans rire – Ndlr], *propose de travailler huit thématiques, toutes significatives du danger qui existe d'une remise en cause des droits existants et d'une baisse considérable du niveau des pensions.*
Il avance la possibilité de créer une caisse pour les fonctionnaires de l'Etat, proposition qui était déjà d'Alain Juppé en 1995. Il cible la durée des cotisations, pour l'allonger de 37,5 à 40 ans. Il suggère la mise en place d'une décote ou surcote, selon que le salarié candidat au départ a, ou non, atteint son nombre d'annuités, ce qui signifie l'introduction du dispositif Balladur dans le public.
Au nom de l'équité, le ministre demande à examiner le salaire de référence pour le calcul des pensions, qui est aujourd'hui basé sur les six derniers mois dans la fonction publique et non sur les vingt-cinq meilleures années. Il aborde la question incontournable de l'intégration des primes dans le calcul des droits, en spécifiant que la mesure est trop coûteuse, et proposant la mise en place d'un régime complémentaire, type AGIRC-ARCO.
Il demande à revoir la péréquation, qui permet que les retraités bénéficient des évolutions de carrière des actifs.
Il veut revenir sur les avantages familiaux suite à l'arrêt européen du 15 mars, qui stipule qu'il doit y avoir égalité de traitement entre les hommes et les femmes.
Le risque est qu'un certain nombre d'avantages octroyés aux femmes, comme le droit de prendre sa retraite au bout de quinze ans de cotisations avec trois enfants, disparaisse purement et simplement. Enfin, le ministre invoque le besoin d'apporter des réponses créatives pour sécuriser le système de financement."

Création d'une caisse de retraite et d'un régime complémentaire, fin du calcul sur les six derniers mois, passage à quarante annuités... c'est la liquidation du Code des pensions.

Chaque journée de concertation rapproche le gouvernement de son objectif

De même que ses objectifs, le calendrier du gouvernement est parfaitement connu. Après avoir installé un groupe de travail réunissant à ses côtés l'ensemble des directions syndicales et se réunissant très fréquemment, après avoir décliné celui-ci de manière à y associer les directions des fédérations de fonctionnaires, et d'abord celle de la FSU, une nouvelle concertation, plus large, courant avril doit avoir lieu. Fin avril ou début mai, le projet de loi sera "dévoilé", si l'on ose dire tant son contenu est éventé depuis des mois. Enfin, le Parlement "*aura le dernier mot*" (Fillon dixit) fin juin voire même en juillet – date déjà choisie par Balladur en 1993 pour s'en prendre au régime général.

Les quelques semaines qui viennent sont donc décisives dans le combat en défense des régimes particuliers de retraite, du code des pensions, et au travers elle le refus de l'aggravation de la situation dans le régime général.

C'est à partir de là qu'il faut apprécier ce que représente, en particulier dans ces circonstances, la participation des dirigeants confédéraux au "groupe de travail" du gouvernement après les discussions régionales dans les Conseils Economiques et Sociaux.
Les dirigeants confédéraux et fédéraux CGT, FO et FSU, sont montés à bord du train du gouvernement, train dont ils connaissent le terminus (la destruction des régime de retraite), le parcours, et les stations. Lors du passage De celles-ci ils accompagnent le passage du train par des appels à des journées d'actions comme celle du 3 avril. Les déclarations à la Blondel prétendant mettre à l'immédiat ordre du jour le "*retour aux 37,5 annuités pour tous*" sont une couverture, de la participation aux discussions. Le train gouvernemental ne peut être "détourné" de son objectif: il faut l'arrêter, et pour cela que les directions des organisations dont c'est le rôle en descendent, qu'elles rompent avec le gouvernement.

Mais, bien qu'ayant proclamé (Thibault – CGT) que les discussions étaient "*proches du point de rupture*", les dirigeants confédéraux et fédéraux les poursuivent. "Proche de la rupture", mais du "bon" côté gouvernemental et pas un pouce plus loin! Selon *le Figaro* du 1er mars, Le Digou (CGT) a même déclaré lors de la première réunion du "groupe de travail": "*je suis à côté de la porte mais je n'ai pas du tout l'intention de partir*".

La signification politique de la participation au "groupe de travail" signifie à l'adresse de l'ensemble des travailleurs qu'il serait possible de trouver un accord avec le gouvernement alors que celui-ci entend détruire les régimes des retraites. Sinon, pourquoi discuter et non combattre?
Pour les dirigeants syndicaux, il serait nécessaire de "réformer" les régimes de retraite, "démographie" oblige. Mais la réalité est simplement que l'Etat et les patrons veulent baisser le coût pour eux des pensions et retraites, baisser le salaire indirect des travailleurs. Et que le rôle des organisations syndicales face à une telle offensive n'est pas d'y prêter leurs concours, de s'associer, mais bien de la combattre.

La responsabilité des dirigeants confédéraux CGT et FO, des dirigeants de la fonction publique FSU, CGT et FO, au

lieu de contribuer à l'acheminement du train gouvernemental, c'est de quitter le "groupe de travail" et toutes instances de concertation avec le gouvernement sur les retraites, et de lui lancer un ultimatum clair et net:

"retirez votre "réforme" sans quoi nous appellerons à la grève générale au moins de la fonction et des entreprises publiques, pour la défense inconditionnelle du code des pensions et des régimes spéciaux, pour refuser tout trimestre de cotisation en plus, public comme privé".

EDF-GDF: contre le "non" des agents, la concertation à l'œuvre

Nulle part on ne peut mesurer aussi bien ce à quoi aboutit la concertation qu'à EDF-GDF, dont le régime de retraites (celui de toute la branche) a été le premier pris sous le feu du gouvernement.

Dans un premier temps, après la puissante démonstration des agents, le 3 octobre 2002, la "concertation" a permis d'associer la direction CGT à la définition d'un protocole d'accord liquidant le régime spécial de la branche, en y créant, comme le gouvernement se propose de le faire dans toute la fonction publique, une caisse de retraite devant s'autofinancer en lieu et place d'un "salaire d'inactivité" payé directement par l'entreprise (avec augmentation immédiate des cotisations), "adossant" le régime d'EDF-GDF sur le régime général, préparant ainsi l'allongement de la durée de cotisation.
Mais, une première fois, en décembre, le refus des agents, se manifestant sous la forme de motions et pétitions adressées à la direction de la CGT Energie (et s'appuyant aussi sur le refus de la fédération FO de participer aux négociations) interdisait à la direction de celle-ci de signer le protocole. Pour se le permettre elle demandait alors et obtenait sans peine de la direction que cette dernière organise un référendum particulièrement anti-démocratique, seuls les partisans du "Oui" pouvant en réalité s'exprimer. Une telle méthode – que l'organisation syndicale des travailleurs abdique son indépendance et fasse déterminer sa position par un référendum par nature anti-démocratique - est fondamentalement destructrice pour le syndicalisme ouvrier, et que la direction CGT l'ait demandé est un acte grave.

Dans le cadre de la "campagne électorale" truquée ainsi enclenchée, Denis Cohen, secrétaire fédéral de la CGT, prenait position pour le "oui" au dernier moment – mais certains syndicats CGT avaient eux pris position pour le "non". A 53% (60% parmi les travailleurs actifs), le protocole était rejeté. La direction CGT subissait un camouflet. Pour la deuxième fois, les travailleurs lui imposaient de ne pas signer. Preuve, valable au delà de la seule branche énergie, que les travailleurs peuvent dicter leurs volontés aux organisations syndicales.

Naturellement, le gouvernement n'allait pas pour autant battre en retraite sans combattre. Raffarin et Mer ont annoncé aussitôt qu'un projet de loi modifiant le statut d'EDF-GDF (privatisation, régime des retraites) serait présenté avant l'été sur la base de ce protocole. Mais, tout en mettant ainsi les agents d'EDF au défi de le combattre, le gouvernement prend soin de les priver des instruments du combat. Dans une lettre adressée à la direction en février, F.Mer se disait en effet "sensible aux inquiétudes exprimées par les salariés" et demandait à la direction d'organiser en conséquence ... de "renforcer le dialogue", en s'assurant que les "organisations patronales et syndicales soient étroitement associées à ce processus" et "puissent formuler leurs avis et propositions". Aussitôt la direction d'EDF-GDF annonçait la mise en place d'un "groupe de travail" des signataires et d'une "commission paritaire" ouverte à tous sur la question de l'application du protocole. La direction fédérale CGT appelait alors, dans la division, à une "journée d'action" pour le 12 mars, jour de la tenue de cette commission, annonçant:

"Le 12 mars, les organisations syndicales sont convoquées pour débattre de la mise en œuvre du relevé de conclusions, sur des questions d'améliorations mais aussi sur la mise en œuvre de la réforme du financement.

La CGT ira à cette réunion à partir des exigences des personnels et ce qu'ils ont exprimé le 3 octobre, dans ses suites jusqu'aux 9 janvier et 1er février. Elle réaffirmera à l'occasion de cette réunion, la nécessité de respecter la parole des agents et exigera des négociations sur les revendications des agents." (communiqué du 13 février).

Que finalement la réunion prévue n'ait pas eu lieu, suite à l'envahissement des locaux par les manifestants, est une chose. Mais l'affirmation essentielle de la direction de la CGT à EDF est qu'elle veut poursuivre le "dialogue social" et donc ne pas combattre la Direction et le gouvernement. Voilà pourquoi elle se refuse à s'engager sur la seule voie qui puisse mettre en échec le gouvernement au lieu des journées d'action à répétition, corollaire de la poursuite du "dialogue social", celle d'aller vers l'appel dans l'unité des organisations syndicales à la grève générale d'EDF-GDF pour le retrait du protocole de destruction du régime spécifique de la branche, celle de l'appel dans l'unité à manifester à l'Assemblée pour le retrait du projet de loi entérinant le protocole.

Est-il besoin de préciser que ces conclusions ne sont pas limitées à la seule branche Energie? Sans engager le combat contre le gouvernement, sans chercher à le vaincre, la défaite est certaine – et la responsabilité pleine et entière d'engager ce combat est celle des directions des organisations syndicales.

La décentralisation contre les corps de fonctionnaires d'Etat et contre tous les travailleurs et la jeunesse

Le 17 mars, réuni en Congrès, députés et sénateurs entérinaient la réforme constitutionnelle sur la décentralisation. A cette occasion, l'orateur de l'UMP soulignait que la décentralisation devait servir à "*vaincre les résistances et les archaïsmes*". Quelques jours plus tôt, le 28 février, à Rouen, Raffarin en concluant les "assises

des libertés locales" cernait quelle "résistances" il s'agit de "vaincre": celle qu'opposent par leur seule existence les corps de fonctionnaires d'Etat. Raffarin a en effet précisé nettement quel seraient les contours des lois à venir (lois organiques et lois portant sur les "transferts de compétences"). Il s'agit dans un premier temps de supprimer 150 000 postes de fonctionnaires d'Etat. Un "plan social" record, dont l'enseignement public est la principale victime (voir l'article consacré à la question dans ce numéro de CPS), à commencer par la totalité des personnels ouvriers et de service de l'enseignement public, prélude à la privatisation pure et simple de leurs missions. Avec la "réforme de l'Etat", la décentralisation doit permettre de diminuer sensiblement, espère le gouvernement UMP, le nombre de fonctionnaires.

Mais il faut y insister: la "décentralisation" – que le vote de la loi constitutionnelle ne fait qu'engager – est un levier pour détruire nombre d'acquis pour tous les travailleurs. Parmi les transferts de compétences annoncés par Raffarin, ceux portant sur le domaine de la Santé sont significatifs. D'une part, liquidation de la santé scolaire – fusionnée avec les dispositifs existants dans les départements. Mais surtout – c'est un des volets du plan "hôpital 2007" – la régionalisation de la carte hospitalière et sanitaire serait réalisée. A la clé: des fermetures en cascades de services publics de santé au profit du privé (notamment via la généralisation de la tarification à l'acte) du privé, ou ...du néant.
En matière de droit à l'éducation, la décentralisation confie la totalité de l'orientation et des formations professionnelles aux Régions, en réalité au patronat. Dans le même temps sont annoncées des modifications de statut des établissements secondaires, et primaires, une nouvelle loi sur l'autonomie des universités. Il s'agit de franchir un pas décisif vers la destruction de tout caractère national à l'enseignement et aux diplômes.
Ajoutons enfin le transfert de la gestion du Rmi aux départements – et sa transformation en "revenu minimum d'activité", c'est à dire la mise au travail forcé des allocataires sous peine de perte de cette allocation déjà minime; le transfert de la gestion des logements étudiants aux départements (menaçant l'existence de l'ALS), et enfin le transfert de la gestion transports en Ile de France à la région, et l'on comprendra que la lutte contre les lois à venir, lois organiques et de transfert est un enjeu pour tout le prolétariat.

Or les directions syndicales n'ont en réalité pas levé le petit doigt contre le vote de la loi constitutionnelle après avoir, bon an mal an, participé aux "assises des libertés locales" qui ont frayé la voie à la tenue du congrès. Certes, le vote de la loi constitutionnelle ne fait qu'engager les choses. Sans les lois organiques et de transfert de compétences, la réforme constitutionnelle resterait lettre morte. Mais le fait que les directions syndicales n'en aient même pas exigé le retrait et s'apprêtent à négocier les transferts de personnels augure mal de la suite: les travailleurs auront à leur imposer qu'ils combattent pour le retrait des lois "organiques" à venir - encore une fois qu'ils rompent avec le gouvernement Chirac-Raffarin, le combattent.

47ème Congrès: la direction confédérale CGT va au-devant des désirs des licencieurs, du gouvernement

C'est à l'opposé de cette orientation que se situe le 47ème congrès de la CGT qui se tient fin mars à Montpellier. Depuis la disparition de l'appareil internationale du stalinisme avec feu la bureaucratie stalinienne en URSS, congrès après congrès, l'appareil CGT a ces dernières années donné le ton pour l'ensemble des appareils syndicaux. La place particulière d'apparence plus "radicale" qu'il a occupé des décennies durant dans la lutte des classes en France a donné un relief tout particulier aux précédents congrès, lors desquels elle a relégué d'abord au musée des accessoires la référence à la lutte des classes et au combat pour en finir avec l'exploitation capitaliste, puis (lors du 46ème congrès), s'est faite le chantre du "*syndicalisme de proposition*" en lieu et place du prétendu "*syndicalisme de contestation*".

Ce 47ème congrès illustre et concrétise ce qu'il en est du "syndicalisme de proposition". Alors que les licenciements se succèdent à un rythme effréné, l'appareil confédéral a mis au centre des discussions la proposition d'obtenir ce qu'elle nomme une "grande avancée sociale", la "*sécurité sociale professionnelle* ", et corrélativement la création d'un "nouveau statut du travail salarié":
"que tout salarié bénéficie quelles que soient les circonstances, d'un ensemble de droits individuels, garantis au plan interprofessionnel, opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à une autre : droit à l'intégration dans un emploi, droit à la formation continue, droit à une carrière professionnelle, droit au maintien d'un contrat de travail en cas de suppression d'emploi, continuité des droits pour le calcul de la retraite, droit à l'expression syndicale."

En conséquence, le "contrat de travail" serait valable tout au long de la vie professionnelle du salarié, garanti par une nouvelle branche de la sécurité sociale, la "*sécurité sociale professionnelle*".

En termes crus: la direction confédérale CGT propose de "socialiser" la précarité, les licenciements, le chômage; elle appelle à s'en prendre à la notion même de contrat de travail, et s'affirme par avance en faveur d'une "réforme" de la Sécurité Sociale, au lieu de défendre les acquis des travailleurs et leurs revendications au premier rang desquelles on trouve: "*aucun licenciement, aucune suppression d'emploi*", revendication contradictoire à celle d'une "*sécurité sociale interprofessionnelle*".

Alors que tombent les plans de Metaleurop à Matra automobiles, en passant par une multitude d'entreprises de la métallurgie, la position de la direction CGT (saluée à l'avance par Seillière) c'est justifier les négociations discrètes ou non (comme la participation, à la conférence pour l'emploi du 18 mars) menées avec le gouvernement, sur la mise en pièce du droit des licenciements (en application de la loi Fillon), des "règles" de la négociation

collective, tout comme elle discute avec le patronat (ainsi que la direction FO) de la formation professionnelle.

Dans le même temps, au moyen d'une réforme du système de cotisation, qui transiteraient d'abord par la confédération avant d'être redistribuée, la direction confédérale veut se doter d'un moyen de pression pour casser dompter et briser la structuration de la CGT en syndicats et fédérations, pour accélérer le développement des structures syndicales "régionales" ou de site. Assortie d'une "charte syndicale", la tentative de faire main basse sur l'ensemble des cotisations serait aussi un instrument pour faire taire les résistances internes à la transformation de la CGT en "force de proposition", sur un modèle inspiré directement par la ci-devant catholique CFDT.

Tout ceci ne va pas sans provoquer des résistances au sein de la Confédération, jusqu'au sein de secteurs de l'appareil mis sur la sellette par cette réorganisation, et plus largement se faisant l'écho du refus par de nombreux syndiqués du cours de la direction. Même contrôlé par l'appareil, la préparation du congrès en témoigne, au vu de l'abondance des contributions de syndicats ou de fédérations s'opposant parfois sans appel à la "réforme" des structures confédérales. Pour résumer: ce n'est pas un hasard si le gouvernement attend que soit passé le congrès de la CGT et que Thibault et ses acolytes aient fait passer leur ligne avant de lever définitivement le voile sur sa "réforme des retraites".

"*L'année 2003 est une année désignée pour la réforme*" (Seillière)

A sa manière, le congrès de la CGT concentre les nombreux problèmes politiques auxquels prolétaires et jeunes sont confrontés, et en premier lieu la nécessité de se réapproprier leurs organisations syndicales pour combattre, la nécessité d'imposer le front unique des organisations ouvrières (partis, syndicats) contre le gouvernement et sa politique. D'en finir avec les journées d'actions dispersées et à répétition qui vont de pair avec la poursuite des négociations sur tous les plans avec le gouvernement, et dont ce début de printemps offre une nouvelle illustration: 12 mars à EDF, 18 mars dans l'enseignement et à la SNCF, 21 mars une journée d'action "pour l'emploi" et 3 avril dans la fonction publique sur la question des retraites, deux jours avant le début du "tunnel" des vacances scolaires de printemps.
De combattre pour qu'elles adressent l'ultimatum au gouvernement: qu'il retire immédiatement ses plans scélérats, sans quoi elles appelleront à la grève générale.

Répétons-le: avec son offensive contre les régimes de retraite, le gouvernement Chirac-Raffarin engage une nouvelle phase de son action politique, celle des "réformes" décisives. Le 18 mars, lors d'une conférence de presse, E-A Seillière soulignait l'importance des mois qui viennent:

"Nous sommes très impatients de ce que l'on s'engage dans la voie de la réforme. Nous en voyons les prémices et nous aimerions que tout ceci se mette en œuvre avec énergie et intensité. (...)2003 est une année désignée pour la réforme puisque politiquement un gouvernement qui a une large majorité peut agir, il n'y a pas d'élections en vue. "

Pour briser l'offensive gouvernementale et patronale sur les retraites et combattre pour briser la vague de licenciements qu'ils organisent, les travailleurs auront à imposer aux directions syndicales qu'elles en finissent avec la concertation sur tous les plans avec l'ennemi juré de la classe ouvrière qu'est le gouvernement Chirac-Raffarin. Ils auront à leur imposer l'unité pour combattre ce gouvernement, imposer le front unique des organisations ouvrières, syndicats partis, contre la politique de Chirac-Raffarin, contre ce gouvernement.

Combattre sur cette orientation, c'est nourrir la possibilité que surgisse un mouvement d'ensemble du prolétariat ou de tel ou tel secteur, c'est indiquer la voie du combat pour infliger une défaite, porter un coup d'arrêt à ce gouvernement, ce qui mettrait immédiatement à l'ordre du jour la constitution d'un gouvernement issu du front unique des organisations ouvrières.

Le 21 mars 2003

La responsabilité des dirigeants CGT, FO, FSU, UNEF, du PS et du PCF, c'est de se prononcer:

Retrait immédiat et inconditionnel des troupes françaises de Côte d'Ivoire

Non aux accords de Marcoussis et à la résolution 1464 de l'ONU!

Depuis le 19 septembre 2002, suite à une tentative de coup d'Etat, la Côte d'Ivoire est à nouveau plongée dans la guerre et le chaos. Les populations sont ballottées au gré des affrontement entre diverses cliques armées qui s'appuient sur les clivages hérités du colonialisme et soigneusement entretenus depuis lors. Les peuples de Côte d'Ivoire sont aujourd'hui sous la menace d'une situation de totale décomposition sociale et politique, comme au Libéria voisin. Ils sont sous la menace d'opérations de chasse à l'homme, de massacres à grande échelle comme on l'a vu au Rwanda il y a dix ans. Il est déjà certain que de nombreuses expéditions meurtrières (menée par des "escadrons de la mort") ont eu lieu dans des quartiers d'Abidjan abritant des travailleurs immigrés.

Les responsables: l'impérialisme français, Chirac.

Comme pour tant de pays d'Afrique, (qu'on songe au Congo), c'est à Paris qu'est le centre de l'oppression et la spoliation coloniales de la Côte d'Ivoire, Etat regorgeant de richesses, mis en coupe réglée par les groupes capitalistes français et leurs hommes de main.
On pouvait lire dans *Courrier International* du 16 janvier que la Côte d'Ivoire accueille l'essentiel des investissements français en Afrique, concentre le quart des filiales françaises de la "zone franc", la moitié au moins du secteur privé de droit local étant sous contrôle de capitaux français. Les banques et les grands groupes français tels Bouygues, Bolloré, France Telecom, TotalFinaElf, Air France, contrôlent des pans entiers de l'économie du pays.

Mais ce n'est pas tout. Très rapidement après la mutinerie simultanée dans les principales villes du pays, échouant à Abidjan mais réussissant au nord du pays, là où sont les populations ouvertement méprisées par le pouvoir Ivoirien, puis s'étendant à l'Ouest depuis le Libéria, le gouvernement de Gbagbo a accusé la France d'en être l'instigatrice. Selon la presse d'Abidjan, le gouvernement de Gbagbo, se conformant aux demandes du FMI, avait l'intention de ne pas renouveler certains contrats tenus par les groupes français.

Le fait est que les accords conclus fin janvier à Marcoussis ont permis non seulement à Chirac et de Villepin décider eux-mêmes de la composition du gouvernement dit de « transition », mais encore que Chirac a attribué aux mutins les ministères de la Défense et de l'intérieur, de même que les accords de Marcoussis prévoient *de facto* la dissolution de l'armée ivoirienne et sa fusion sous l'égide de ces ministres avec les troupes « rebelles ».

Le fait est également que les appétits américains pour l'Afrique occidentale n'ont cessé de s'affirmer ces dernières années (et que pour la première fois des GIs sont intervenus en Côte d'Ivoire en septembre dernier sous couvert « d'évacuer les ressortissants » américains) même si jusqu'ici la Maison Blanche laisse faire la France.

A bas les accords de Marcoussis du 24 janvier et la résolution 1464 de l'ONU

Les accords issus du sommet de Marcoussis et la résolution 1464 adoptée le 4 février par le conseil de Sécurité pour les entériner sont inacceptables. Ils ravalent officiellement la Côte d'Ivoire au rang de simple protectorat, la France recevant le "droit international" d'agir à sa guise jusqu'à ce que le gouvernement qu'elle a concocté en toute arrogance soit en place – en d'autres termes jusqu'à ce que Gbagbo ait capitulé ou soit chassé. Ils éclairent sans doute possible la nature de l'opération militaire (« opération licorne ») enclenchée par l'impérialisme français : une opération de type colonial pour affermir son emprise sur la Côte d'Ivoire.

Or, ce qui rend possible cette opération n'est pas d'abord la situation en Côte d'Ivoire, mais en France. En effet, tandis que les appareils des syndicats ouvriers, enseignants et étudiants observent un silence complice, le PCF – qui déjà n'a pas voté contre le budget des affaires étrangères pour afficher sa bienveillance envers Chirac - déclare sa " *satisfaction que les acteurs de la crise ivoirienne aient pu trouver un accord à Marcoussis.*" Et de soutenir "l'opération licorne": "*les Forces françaises présentes en Côte d'Ivoire doivent être placées immédiatement sous mandat de l'ONU et intégrées dans une force d'interposition franco-africain*" (28 janvier 2003)

Quant au PS, quant il critique (Hollande) "*l'échec total de la diplomatie française*", ce n'est que pour déplorer un "échec" (momentané) à trouver et imposer une solution préservant les intérêts de l'impérialisme français, solution que de surcroît le PS préférerait avec Gbagbo, lié au PS.

Or, la première condition pour que les travailleurs et peuples de Côte d'ivoire puissent disposer d'eux-mêmes, des immenses ressources naturelles d'Afrique aujourd'hui pillées par les grands groupes capitalistes, pour qu'ils s'extirpent des guerres, coups d'Etat inspirés par les métropoles et crises économiques à répétition, c'est qu'il soit mis fin à la présence impérialiste, et d'abord à celle de l'impérialisme français.
Les travailleurs et peuples qui vivent en Côte d'Ivoire n'ont rien à attendre des bandits qui s'y disputent aujourd'hui leur part de butin. C'est la responsabilité des organisations ouvrières en France (partis, syndicats) est de se prononcer:
Pour le retrait immédiat et inconditionnel des troupes françaises de Côte d'Ivoire,
Contre les accords de Marcoussis et la résolution 1464 de l'ONU qui les entérine.

Paris, le 7 février 2003
le bureau du Cercle pour la construction du parti et de l'internationale ouvriers révolutionnaires

Retraites, décentralisation : l'enseignement public et les personnels sont au centre de l'offensive gouvernementale.

L'heure est au combat pour l'appel uni à la grève générale

Les personnels de l'enseignement public en première ligne

Le présent numéro de CPS aborde largement l'importance et la portée de la guerre qu'a engagée le gouvernement sur la question des retraites. Il démontre aussi nettement que l'objectif du gouvernement, de l'aveu même des dirigeants des organisations syndicales de la fonction publique, c'est détruire le code des pensions – objectif sur lequel le gouvernement Chirac-Juppé et son écrasante majorité parlementaire avaient reculé en novembre-décembre 1995.

Aujourd'hui comme alors, le corps enseignant, les personnels de l'enseignement public, occupent une place centrale dans l'issue du combat à venir. Au total, plus d'un million de fonctionnaires relèvent de l'éducation nationale, dont environ 730 000 enseignants du premier et second degré, des dizaines de milliers d'agents techniques et ouvriers. Potentiellement, c'est une force considérable.

C'est dire si la place qu'ils peuvent occuper dans le combat à mener contre le gouvernement UMP Chirac-Raffarin peut s'avérer déterminante. Et c'est sous ce rapport que doivent être appréciées les "journées d'actions" qui se sont multipliées ces derniers temps à l'initiative des appareils syndicaux: un dispositif délibéré d'éparpillement de cette force, de division corps par corps des personnels, qui accompagne les "négociations" et ... le calendrier scolaire.

Rappelons qu'à partir du 5 avril, les enseignants rentrent de manière échelonnée dans les vacances de Pâques, qui s'achèvent pour les dernières académies début mai (calendrier de vacances dont on ne dira jamais assez qu'il est d'abord politique, contre le combat unifié des enseignants). Début mai, il ne restera a priori que deux mois pour mettre en échec l'opération de destruction du code des pensions que le gouvernement appelle "réforme des retraites". Et guère plus pour s'opposer à la loi de "transferts de compétences" sonnant d'une certaine manière le glas du caractère national de l'enseignement public.

C'est dans la perspective de ces combats que doivent être appréciées les "journées d'action" et de grève appelées par les principales directions syndicales. Pour en rester aux principales: journées du 17 octobre, 26 novembre (le gouvernement "*restant sourd*" à la première, antienne bureaucratique que nos lecteurs appliqueront sans peine aux suivantes), manifestation nationale dimanche (!) 8 décembre, grève du 28 janvier, manifestation (retraites) le 1er février, grève le 18 mars et nouvelle grève et manifestations le 3 avril. Ce à quoi il faut ajouter les journées catégorielles en nombre incroyable, le plus souvent à l'appel des dirigeants du SNES, de celle des CPE le 5 septembre (ARTT) à celle annoncée pour les COPSY, TOS et autres MI-SE les 10 et 28 mars (avec "manifestation nationale"), en passant par les innombrables journées d'action(s) consacrées aux étudiants-surveillants (et plus si affinités), depuis novembre jusqu'au 6 février notamment.
A quoi se combinent les journées de grèves académiques sinon départementales appelées dans tel ou tel secteur, ou les initiatives du type "manifestation chez Raffarin dans le Poitou" qui fut appelée pour le 14 mars dernier par le seul syndicats des agents SNAEN-UNSA (ex-FEN).

Comme ils le font sur la question de la guerre en participant à l'union nationale derrière Chirac, les dirigeants des fédérations et syndicats de l'enseignement public ne poursuivent qu'un seul objectif en favorisant ces journées sans lendemain jusqu'à la nausée, la division, l'émiettement catégorie par catégorie des personnels devant une offensive pourtant générale: empêcher le combat d'ensemble de tous les personnels contre le gouvernement Chirac-Raffarin-Ferry. Pour preuve, la conclusion de l'appel des fédérations de la fonction publique - hormis la CFDT - à la grève pour le 3 avril :

« Pour obtenir l'ouverture de négociations et peser sur les choix du gouvernement, elles appellent l'ensemble des personnels à cesser le travail et manifester massivement le 3 avril.»

Pourtant, non seulement les personnels de l'enseignement public sont tous visés par la liquidation du code des pensions que veut faire passer le gouvernement UMP, mais encore, l'enseignement public et ses personnels sont au centre d'une offensive générale, dont une échéance de première importance va être la loi de transfert de compétence qui, comme la « réforme des retraites », doit passer au parlement avant l'été.

Décentralisation : plan social sans précédent contre les personnels...

Le 28 février, à Rouen, Raffarin annonçait publiquement quels seraient les transferts de compétence engagés durant le printemps et l'été, à la réunion portant conclusion des « assises des libertés locales ».

Dans l'enseignement il s'agit de transférer les TOS, les CO-psy, les médecins scolaires, les assistantes sociales aux régions et départements, ainsi que l'ensemble de la formation professionnelle. Un véritable « plan social » de suppression de 110 000 postes dans la fonction publique d'Etat !

S'adressant directement par courrier aux personnels TOS (techniciens, ouvriers et de service), le ministre se voulait rassurant : chacun pourrait garder son statut, quoique la fonction publique territoriale soit « attrayante ». Ceux qui garderaient leur statut se verraient placés en « détachement de longue durée ».

S'il ne s'agissait que de cela, la décentralisation signifierait déjà une division sans précédent entre les personnels de l'enseignement public, et une division pérenne au sein des

corps concernés. Ce serait déjà un coup violent contre l'enseignement public. « Attrayante », la fonction publique territoriale l'est, assurément. Pour la bourgeoisie. Voilà en effet des « fonctionnaires » qui peuvent se retrouver sans poste et sans salaire, des « fonctionnaires » que l'on peut chasser, des fonctionnaires dont les conditions de travail ne sont plus vraiment définies collectivement mais à l'échelle de la collectivité locale de rattachement. En soi, le transfert des TOS, des COPSY aux régions et départements (suivant leur lieu d'exercice !) est une opération de pulvérisation de corps entiers de l'enseignement public, de leur statut.

Mais en réalité, personne ne peut croire que les régions et département, même avec un transfert budgétaire de l'Etat, se mettraient à rémunérer 110 000 fonctionnaires de manière durable. A l'évidence, le transfert aux régions des tâches de nettoyage et de restauration n'ont qu'une seule signification : la privatisation, l'ouverture de ces marchés particulièrement juteux aux compagnies spécialisées, les négriers du nettoyage, les industriels de la restauration.

Il en irait de même pour les conseillers d'orientation, comme l'indique Raffarin:

" Le réseau des missions locales, des PAIO, des CIO, des COPSY sera réorganisé pour en faire un outil plus efficace"

La même logique de "restructuration" industrielle guide la fusion des DDASS avec les services sociaux de l'enseignement public. Quant à la médecine scolaire, pas besoin d'être devin : c'est la fin qui s'annonce, avec les conséquences parfois dramatiques sur les enfants des familles les plus pauvres en particulier dans les écoles primaires, au plus grand bénéfice de la médecine de ville. Au passage, la décentralisation signifierait la mort des allocations logement dont bénéficient des centaines de milliers d'étudiants:

" Les grandes agglomérations pourront assurer la responsabilité du logement étudiant." (Raffarin)

... une opération de destruction du caractère national de l'enseignement

Mais ce n'est pas tout. Le transfert annoncé de personnels tels que les Copsy (conseillers d'orientation psychologues) et avec eux des C.I.O., celui de l'ensemble de la formation professionnelle aux régions est particulièrement significatif. Raffarin l'a justifié en disant le 28 février que les régions connaissaient mieux les débouchés, le marché du travail. Il s'agit donc de son propre aveu d'adapter, de soumettre, l'offre de formation au patronat, via les conseils régionaux.
« L'orientation » décentralisée transformerait les conseillers d'orientation en sergents recruteurs des entreprises et pourvoyeurs de stages. Les lycées professionnels, déjà liés étroitement au patronat par le gouvernement précédent avec la création des « lycées des métiers » passeraient entièrement sous sa coupe (sauf les enseignants stricto sensu, au moins à cette étape). Carte scolaire, carte des formations, la Région - et donc ses notables et capitalistes – déciderait de tout.

En passant, c'est une première marche franchie aussi vers la destruction des conventions collectives nationales et leur « négociation » et conclusion au niveau des régions, qui se dessine. Car telle est bien la finalité de la décentralisation, comme CPS l'a déjà expliqué.

Mais l'enseignement professionnel, les services d'information et d'orientation, ne seraient pas les seuls touchés. Car dans les valises de la décentralisation se trouve un arsenal de mesures pour soumettre les enseignements, les diplômes, et donc aussi les enseignants, au desiderata des barons régionaux.
Citons encore Raffarin:

" parce que l'éducation est l'objet de demandes sans cesse croissante, elle doit s'ouvrir à de nouveaux acteurs et renforcer une logique de qualité. Celle-ci ne pourra être mise en œuvre uniquement par le biais de règles uniformes, décidées à Paris."

En réalité, il s'agit de briser le cadre de l'enseignement, des horaires, des programmes, faire gérer les établissements scolaires par les patrons, les élus locaux, les notables, à tous les niveaux

.-L'enseignement primaire ? Sont à l'ordre du jour des regroupement d'écoles, pour en faire des EPLE dotés d'un vrai chef d'établissement et soumis beaucoup plus efficacement aux consignes locales, et permettant d'opérer en douceur des suppressions de classes et de postes de professeurs des écoles
- L'enseignement secondaire ? A titre « expérimental » (on connaît la chanson), les conseils d'administration seront " *rénovés, en laissant une plus large place aux parents d'élèves et aux élus*". A terme, le président du CA pourrait différer du chef d'établissement, et gérer directement les personnels transférés » ou « détachés ». Comme dans les entreprises privées.
Ces nouveaux CA auraient une gestion « globalisée » des moyens qu'ils répartiraient en fonction de leur projet.

"Ils disposeront de moyens globalisés qui leur permettront d'adapter leur offre éducative, dans le respect des programmes nationaux.."

On retrouve ici au niveau des établissements (au moins dans le secondaire sinon dans le primaire à terme) la même logique qui va prévaloir au niveau du budget de l'Etat avec la réforme de l'ordonnance de 1959 : les moyens sont attribués en étant dissociés des postes dont l'évolution (à la baisse !) peut ainsi s'opérer à toute vitesse.

C'est de franchir un pas substantiel vers la casse des diplômes nationaux dont il s'agit, coup porté à tout le prolétariat. D'une part , dans l'enseignement professionnel, puisqu'il serait totalement contrôlé par les Régions. Mais dans les établissements scolaires "rénovés" comme dit Raffarin, la "pédagogie" serait " *plus efficace et plus adaptée aux situations locales*" tandis qu'il y aurait : "*une plus grande implication des collectivités dans la gestion des moyens.*". Ce qu'inaugure la création du statut d'assistant d'éducation, sur lequel nous reviendrons.

Garantissant cette destruction du caractère national des diplômes et de l'enseignement, la transmutation des rectorats eux-mêmes, devenant des auxiliaires des conseils régionaux et non plus des instances émanant du ministère:

"Nous voulons expérimenter une nouvelle organisation du niveau académique, où le recteur aura les moyens de décider où il pourra dialoguer en permanence avec ses partenaires locaux et où il pourra demander aux établissements de s'engager sur des objectifs de qualité."

Enfin l'Université, où il s'agirait de pousser à leur terme les conséquences du dispositif E.C.T.S.

" Il faut des universités fortes, insérées dans le tissu local, qui puissent rivaliser avec les grandes universités d'Europe et d'ailleurs. Pour cela, un projet de loi sur l'autonomie des universités sera déposé au Parlement, comme l'a souhaité la Conférence des présidents d'université. Il leur donnera enfin la pleine maîtrise de leurs moyens de fonctionnement et progressivement de leur patrimoine. Il leur donnera aussi la capacité de contracter avec les collectivités, qui déjà les financent largement."

Rien n'est encore joué

Le 17 mars, le parlement réuni en congrès a adopté la révision constitutionnelle introduisant la décentralisation, le droit à l'expérimentation des collectivités territoriales. Des lois organiques (sur le référendum local et l'encadrement des expérimentations doivent suivre). Mais, pour les enseignants comme pour d'autres catégories de fonctionnaires (Equipement, etc.), tout se concentrera dans la loi portant sur les "transferts de compétences". Sans cette loi (prévu à ce jour pour ... les lendemains de la fermeture des principaux établissements scolaires), rien ne peut être fait.
Le gouvernement le sait. Après avoir brutalement énoncé sa politique le 28 février, Raffarin en appelait aussitôt au "dialogue social".

Vu l'ampleur des mesures annoncées, la tâche des directions syndicales n'est pas aisée. Aussi ont-elles par exemple boycotté ... après s'y être rendues, une première réunion sur le sujet le 14 mars. Les termes du communiqué doivent être pesés avec soin:

" La totalité des organisations syndicales de l'Education Nationale a quitté la séance de discussions sur la décentralisation convoquée par les Ministres de l'Education en présence du Ministre des Libertés locales et du représentant du Ministre de la Fonction publique.

Elles avaient massivement exigé qu'une éventuelle discussion ne se limite pas aux modalités de transfert, alors qu'elles en refusent le principe, mais permette de remettre à plat l'ensemble du dossier sans a priori, afin que soit respecté l'engagement du Premier Ministre affirmant que rien ne serait fait contre les personnels.

Les Ministres affirmant dès le début qu'il n'y aurait pas de retour en arrière sur les principes, la discussion n'a pu que tourner court les organisations syndicales refusant le cadre qui leur était imposé."

On a bien lu. Elles ont "*exigé qu'une éventuelle discussion ne se limite pas aux modalités de transfert*". Donc qu'elle les inclue. Toutes les considérations suivantes sont dès lors futiles. "L'éventualité" de "discussions" avec un gouvernement fossoyeur de l'enseignement public est envisagée. Et qu'on comprenne bien: ce sont "les ministres" qui, ne respectant pas la parole de Raffarin qui font "tourner court" le dialogue social que ces directions continuent de réclamer. La seule revendication qu'elles adressent au gouvernement, c'est qu'il leur donne les moyens de collaborer.

Mais d'autres aussi se portent au secours de la direction des organisations syndicales. Alors que le congrès du SNES se tient en plein dans cette phase d'agression particulièrement brutale, que la réaction des délégués, réfractant celle des enseignants, pouvait être particulièrement vive, dans les trois congrès de la Région Parisienne du SNES, une motion a été adoptée avec le soutien des militants du PT et de la LCR dans ce syndicat. Ceux du PT l'ont même diffusée dans les manifestations du 18. Belle illustration de l'expression "radicalisme de façade", la conclusion vaut d'être citée, car c'est ainsi qu'il s'agit pour ces messieurs dames de faire barrage au combat des enseignants.

La motion adoptée par le congrès SNES de Versailles le 17 mars – jour de la tenue du Congrès à Versailles, se conclut:

" Le SNES refuse tout transfert de mission et de personnels hors de la fonction publique d'Etat, refuse les expérimentations (...) " et " se prononce pour le retrait du projet de réforme constitutionnelle visant à mettre en place la décentralisation"

Il faut le faire. On aura donc attendu que le vote de la loi constitutionnelle ait eu lieu, pour, quelques minutes avant, en demander le "retrait". Et, sur une telle lancée: pas un mot sur la loi en projet de "transfert de compétences".

Poursuivons:

"avec la FSU le SNES refuse la parodie de concertation que le gouvernement organise actuellement, et dont le seul objectif est la discussion des modalités de transfert de compétence et de personnel, comme il l'a fait en janvier et le 14 mars."

C'est la reprise intégrale du communiqué commun cité plus haut. Et après?

" Le SNES appelle les collègues à se mobiliser pour que ces projets soient bloqués. Il apporte son soutien et sa participation à la journée de grève du 27 mars des personnels "décentralisés", cette journée étant la première étape d'une mobilisation plus large."

La seule perspective offerte est – en séparant totalement cette question de celle des retraites – le soutien à une journée d'action des seuls personnels "décentralisés". C'est à dire à une initiative qui tourne par essence le dos à un vrai combat, d'ensemble, de toutes les catégories.

Ce qui a un air de déjà vu: c'est avec la même méthode qu'a été liquidé le statut des surveillants.

Tirer les leçons du combat des MI-SE

Premier statut à être attaqué par le gouvernement, avec la création du statut des "assistants d'éducation", le statut des MI-SE le fut dès la rentrée, ou presque. Durant plusieurs mois, les MI-SE ont cherché les moyens de se défendre, de défendre leur statut d'étudiant-surveillant, statut qui permet à des dizaines de milliers de surveillants de poursuivre leurs études ainsi. A partir de novembre, le projet de loi sur les "assistants d'éducation" était connu.

Fait important, tout comme ils l'ont fait le 14 mars dernier, les dirigeants syndicaux n'avaient pu, le 27 novembre 2002, que quitter les "négociations" en proclamant "il n'y a pas de base de discussion avec le gouvernement". Mais même alors ils réclamaient – comme aujourd'hui – l'ouverture de "véritables négociations". Et pour quoi? Pour "l'amélioration" du statut. Parler d'amélioration d'un statut en voie de liquidation est grotesque autant que scandaleux. Mais surtout c'est signifier: "négocions, changeons ce statut que vous voulez détruire". Qui ne reconnaît l'esprit de la déclaration commune sur la décentralisation et les transferts de personnels?

Mais dans plusieurs académies, comme Rennes, Nantes, la Corse, un réel mouvement de grève perdurait. Naturellement, les dirigeants syndicaux appelaient localement à "reconduire la grève localement là où les conditions sont réunies", selon la formule consacrée. C'est à dire, outre "d'appeler" les MI-SE à faire ... ce qu'ils faisaient sans qu'on les y appelle, à ce qu'ils restent isolés. De nombreux collectifs académiques furent créés, le plus souvent à l'impulsion de militants SUD ou CNT, poursuivant de leur côté le travail d'isolement et de cordon sanitaire organisé par les dirigeants du SNES. Au lieu d'en appeler à la mobilisation unie de tous pour défendre les statuts de tous, de relier ceci à la loi constitutionnelle sur la décentralisation alors en discussion, d'ouvrir une perspective d'action unie de tous les personnels, par exemple d'une manifestation sur ce seul point à Paris, les surveillants étaient laissés à eux-mêmes. Les directions syndicales imposent des journées d'actions, les collectifs organisent les leur.

Les mêmes organisations gauchistes dirigeants les collectifs ont notamment participé à l'isolement en avançant des revendications tournées, elles, contre la défense du statut, en particulier celle de la "titularisation sans conditions de tous les aides-éducateurs", au lieu de la revendication élémentaire: "aucun licenciement d'aide éducateur".

Dans ce dispositif, la manifestation nationale du 8 décembre sur des "revendications" qui n'en sont pas et noyant toutes les questions devait servir de conclusion. Mais en janvier, un nouvel élément venait fournir une possibilité de centraliser le combat de tous les personnels en défense des statuts: l'annonce du passage du projet de loi – dont le contenu a "évolué" suites aux discussions avec les dirigeants syndicaux - à l'Assemblée. Comme l'indique alors un texte signé dans six académies à notre initiative, la question est posée d'une manifestation centrale et nationale de toutes les catégories à l'Assemblée pour le retrait de ce projet de loi.

Le 6 février, lors d'une manifestation où les surveillants sont baladés dans Paris toute la journée tandis que les directions syndicales se sont présentées docilement au Conseil Supérieur de la Fonction Publique qui examine le projet, cette proposition est diffusée et discutée par des dizaines et dizaines de surveillants et emplois-jeunes.
Le 12 mars, une réunion à Paris de plusieurs représentants de collectifs académiques avec les représentants des directions syndicales accouche d'un texte caractérisant le projet d'assistant d'éducation comme une "agression contre toutes les catégories", et, s'adressant à "l'ensemble des personnels", se conclut en proposant que les signataires, soit les organisations syndicales :

« décident d'appeler à la grève et à manifester nationalement à Paris, le jour du débat du projet de loi à l'Assemblée nationale... ».

Ce texte comporte dans le même temps tout l'attirail nécessaire à annihiler ce mot d'ordre. Mais là n'est pas l'essentiel. Le lendemain, les dirigeants SNES, FERC-CGT, avec le SGEN et l'UNSA Education, se réunissent à Paris. Ils décident d'enterrer cet appel et d'utiliser la journée de grève du 18 mars pour s'opposer au combat des surveillants pour briser leur isolement. Malgré d'ultimes tentatives pour passer par dessus ce barrage (voir l'appel publié dans ce numéro), et sous couvert de la comédie parlementaire jouée par le Parti Socialiste (3000 amendements...) le projet devrait maintenant être voté. Le 18 mars, ce qu'il reste des "collectifs" de surveillants défilent en opposition aux organisations syndicales sous la houlette des organisations anti-syndicales que sont la CNT et Sud-éducation. Or précisément, la question de l'unité des organisations syndicales contre le gouvernement et sa politique , du combat pour sa réalisation, est fondamentale.

Les élections professionnelles ont rappelé que les syndicats étaient incontournables

Pour qui douterait de la nécessité pour les enseignants et l'ensemble des personnels de briser la résistance des appareils syndicaux pour que les syndicats jouent leur rôle, celui d'instruments de combat des enseignants, les élections professionnelles apportent une réponse claire.

Malgré le tassement de leur influence, malgré leur perte relative en voix, les organisations syndicales de l'enseignement réalisent toujours des scores significatifs. Les personnels ont encore voté majoritairement pour les syndicats de catégorie, non pas pour approuver leur politique – comme en témoigne par ailleurs la baisse relative de leurs scores – mais pour marquer leur attachement à ce que le gouvernement veut détruire: le statut. A cet égard, le mouvement politique qu'est SUD progresse (écho sans doute de la progression de l'extrême gauche aux élections présidentielles), mais de manière très limitée. Les syndicats FO de l'enseignement, malgré leur discours radical, restent marginaux et baissent.

Encore faut-il détailler. Dans le premier degré, Le SNU-IPP progresse légèrement en pourcentage (frôlant les 44%) mais perd des voix, comme toutes les organisations syndicales enseignantes majeures. Le SE poursuit lui sa baisse (32% en 1996, 27,5% en 1999, 24,2% en 2003). Reste qu'on ne peut le considérer comme liquidé en tant que syndicat enseignant, quand bien même sa place au sein de l'UNSA via la filiale "éducation" ne peut qu'aboutir là.

Dans le second degré – collèges et lycées - (où Sud dépasse les 5%), le SNES tombe à 51% (55% en 1999, 57% en 1996). A noter que dans l'enseignement professionnel, au terme d'une campagne où il a dénoncé régionalisation et soumission au patronat, le SNETAA exclu de la FSU est resté en tête (33% contre 42% en 1999). Le syndicat scissionniste créé par la direction FSU est resté très faible (8,5%). La CGT recule légèrement (de 24% à 23%).

Le combat des enseignants et de tous les personnels ne peut passer par dessus la réalité: le combat pour imposer aux directions syndicales les volontés des personnels demeure absolument incontournable. S'y refuser ne reviendrait qu'à vouer l'ensemble des personnels au sort des surveillants.

En défense du code des pensions, en défense du statut: combattre pour l'appel uni à la grève générale de l'enseignement public

Depuis des mois, dans le prolongement de leur appel à voter Chirac en mai dernier, les appareils syndicaux développent une politique visant à démoraliser les enseignants et les personnels, visant à casser leur potentiel de combat à coup de journées d'actions à répétition, catégorielles quand ce n'est pas académiques.

Depuis des mois, leur volonté de poursuivre à tout prix le dialogue social, leur refus de rompre avec le gouvernement le plus réactionnaire depuis des décennies, ont considérablement rapproché le gouvernement Chirac-Raffarin-Ferry de son objectif, de la réalisation d'objectifs fondamentaux pour la bourgeoisie française aussi bien sur les retraites que sur la "réforme"-démantèlement de l'enseignement public.

Et pourtant, rien n'est encore fait. En 1993, quelques mois après l'élection de la majorité RPR-UDFla plus écrasante qu'il soit, les enseignants du premier degré imposaient l'appel uni des syndicats à la grève le 17 décembre contre l'abrogation de la loi Falloux. Cette mesure de financement sans limite des établissements privés et confessionnels, première d'un train de contre-réformes réactionnaires planifiées par le gouvernement Balladur-Pasqua, était retirée alors qu'un million d'enseignants et parents d'élèves manifestaient à Paris le 16 janvier. Etait ainsi ouverte la voie à d'autres mouvements, à commencer par celui contre les C.I.P., ou "Smic-jeunes", deux mois après. En novembre-décembre 1995, quelques mois après l'élection de Chirac, les enseignants faisaient massivement grève et manifestaient par centaines de milliers, et, aux côtés des travailleurs de la SNCF, de la RATP, de la Poste, des hôpitaux, notamment, obtenaient le retrait de la partie du plan Juppé détruisant les régimes particuliers de retraite. En février mars 2000, depuis les instituteurs et professeurs des écoles du Sud de la France aux professeurs de lycées professionnels en passant par toutes les catégories, les enseignants engageaient l'un des pus importants mouvements qui l'ait été contre le gouvernement Jospin de "gauche plurielle".

Aujourd'hui, face aux attaques conjointes du gouvernement contre le code des pensions et des statuts, contre les "réformes" des retraites et de la décentralisation, il n'est d'autre solution et issue que de combattre sur la ligne d'imposer aux directions des organisations syndicales de l'enseignement public, des fédérations (FSU, FO, CGT) et des syndicats nationaux y compris ceux issus de l'ex-FEN:

- qu'ils exigent le retrait de la "réforme des retraites" et se prononcent pour le maintien sans condition du code des pensions
- qu'ils rejettent la décentralisation/démantèlement de l'enseignement, pour la défense des statuts
- qu'en conséquence ils rompent toute discussion, concertation avec le gouvernement sur ces questions et en particulier qu'ils prennent position pour le boycott du groupe de travail gouvernemental sur les retraites
- qu'ils adressent dans l'unité l'ultimatum au gouvernement: "retirez ces contre-réformes immédiatement, sans quoi nous appellerons à la grève générale de l'enseignement public".

Il s'agit maintenant de prendre les initiatives nécessaires pour organiser une force combattant dans l'enseignement public sur cette ligne.

Le 21 mars 2003

Les militants interviennent et informent C.P.S.

R.A.T.P

521 travailleurs des lignes 2 et 7 du métro et de la ligne A du RER, syndiqués (CGT, FO, SAT, SUD) et non syndiqués, ont, à ce jour, 5 mars 2003, signé l'adresse initiale de 137 travailleurs de Nation 2 et de Dauphine aux bureaux syndicaux :

Le gouvernement a officiellement engagé son offensive contre les régimes de retraite.
Le 1er ministre Raffarin est allé annoncer, le 3 février, devant le Conseil économique et social : "*Oui la réforme des retraites est indispensable* " et il a précisé : "*C'est maintenant ou... maintenant !*".

Cette prétendue "*réforme*", c'est la réforme destructrice, la contre-réforme du régime des fonctionnaires, des régimes spéciaux - au cas par cas - et du régime général, mise en œuvre en "*pesant*" sur tous les "*leviers : le niveau des cotisations, la durée de cotisation et le niveau de pension*", et en "*facilitant l'introduction de l'épargne retraite*" (capitalisation).
Au nom de l'"*équité*", le gouvernement veut allonger la durée de cotisation nécessaire pour avoir une retraite pleine : 40 annuités au lieu des 37,5 annuités pour les fonctionnaires.
Quant aux régimes spéciaux, "*c'est la logique de réforme qui a été mise en œuvre à EDF et GDF que le gouvernement soutient*", a déclaré Raffarin, ce qui veut dire : "adossement au régime général", "des prestations évoluant au regard des évolutions des régimes de retraite" et la cotisation ouvrière en hausse !

C'est sur cette base que le gouvernement entend engager "*le dialogue social*" avec les organisations syndicales. Puis "*viendra le temps de la décision. Le gouvernement prendra de toutes façons ses responsabilités.*" "*Je présenterai le projet de loi avec l'objectif d'un vote du Parlement avant l'été. Je suis prêt à engager la responsabilité du Gouvernement devant le Parlement*". (Raffarin)

Nous, soussignés, nous adressons à vous, dirigeants des organisations syndicales de la RATP :
Prenez publiquement position pour la défense de notre règlement des retraites !
Prononcez-vous pour le maintien intégral de notre régime de retraite, pour tous les personnels de la RATP !
La Direction (Madame Idrac), en présentant au Conseil d'administration le 24 janvier "ses orientations stratégiques" avait déclaré : "*L'un des grands atouts de la RATP, c'est la force du dialogue social que, bien entendu, j'entends poursuivre. Lorsqu'il faudra parler des retraites, nous le ferons dans cet esprit.*"

Dirigeants des organisations syndicales, refusez toute négociation, toute concertation, toute consultation avec la Direction et tout représentant du gouvernement sur la question des retraites !

Cet appel a été envoyé aux bureaux syndicaux, le 17 février, par les initiateurs. Une délégation de signataires a été organisée et un compte-rendu adressé aux travailleurs de la RATP. Par ailleurs, de nombreuses signatures ont été signalées dans d'autres attachements (dépôts BUS d'Ivry, de Vitry, Montrouge, Massy, Créteil; ateliers MRF de Saint-Ouen, Fontenay s/s Bois, Boissy...).

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Motion adoptée par l'A.G. des enseignants grévistes du 1er degré réunis le 18 mars 2003 à Montpellier

Face aux attaques quasi-quotidiennes du gouvernement contre l'enseignement public et ses personnels (surveillants, aide-éducateurs, décentralisation, retraites ...), l'assemblée des grévistes s'adresse aux dirigeants des confédérations, des fédérations de fonctionnaires, des syndicats de l'Éducation nationale :

- Exigez l'abandon de la contre-réforme des retraites, de la décentralisation, du cassage des statuts, des licenciements ...
- Cessez toute discussion avec le gouvernement
- Lancez un ultimatum au gouvernement : s'il ne retire pas ses attaques et ses projets contre l'Enseignement public et ses personnels ainsi que son projet contre les retraites, alors vous appellerez à la grève générale de la fonction publique et de l'Enseignement public. (adoptée à l'unanimité moins une abstention)

Motions défendues au congrès académique du SNES de Clermont-Ferrand

1) Le congrès académique du Snes de Clermont-Ferrand, réuni les 14 et 15 mars 2003 s'adresse à la direction nationale du syndicat et à celle de la FSU pour qu'elles se prononcent en DEFENSE DE L'IRAK . Ce qui signifie :Inconditionnellement contre l'agression impérialiste en Irak ; Contre les résolutions de l'ONU, notamment 1441, qui frayent la voie à l'occupation coloniale de l'Irak après dix ans d'embargo meurtrier ; Pour le retrait immédiat et sans condition des troupes impérialistes du Golfe et du Moyen Orient, y compris les maigres troupes françaises ; Pour le boycott de l'effort de guerre là où c'est possible. Que les directions du Snes et de la FSU s'adressent à la CGT, à FO, au PS et au PCF, pour que le Front Unique soit réalisé sur cette question.

8 pour (dont certains membres du courant FU), contre 35, abstentions 3, NPPV 1.

2) Le congrès académique du Snes de Clermont-Ferrand, réuni les 14 et 15 mars 2003, s'adresse à la direction nationale du syndicat ainsi qu'à celle de la FSU pour qu'elles se prononcent :
-Pour le retrait immédiat et inconditionnel des troupes françaises de Côte d'Ivoire ;
-Contre les accords de Marcoussis et la résolution 1464 de l'ONU qui les entérine.
Sur cette base, qu'elles s'adressent à la CGT, FO, le PS et le PCF, pour que le Front Unique soit réalisé sur cette question.
Pour 2, abstentions 11 (les membres du courant FU), NPPV 1, contre 33.

3) Le 26 février, dans les pages du *Parisien*, F.Fillon affirmait clairement ce que sont les objectifs du gouvernement Chirac-Raffarin au sujet des retraites : en particulier pour les fonctionnaires, le passage à 40 annuités de cotisation pour une retraite pleine. Le 28 février, à Rouen, Raffarin annonçait que dans le cadre de la « décentralisation » 150 000 postes de fonctionnaires d'Etat devraient basculer vers les régions et les départements, dont 110 000 pour le seul ministère de l'Education Nationale. Il s'agit d'un véritable plan social de fermeture de postes dans la fonction publique d'Etat. Par l'autonomie des établissements et rectorats, les horaires et programmes nationaux voleraient en éclat.

Pour faire passer sa politique le gouvernement compte sur le « dialogue social », la « concertation » avec les directions syndicales. Le congrès académique considère que face à ces attaques sans précédent il y a urgence ! C'est la raison pour laquelle il s'adresse :
-à la direction nationale de la FSU pour qu'elle quitte immédiatement les « groupes de travail » sur les retraites, il n'y a aucune base de discussion avec le gouvernement en matière de retraites !
-à la direction nationale du Snes, à celle de la FSU, pour qu'elles exigent le retrait de la contre-réforme des retraites, qu'elles refusent la décentralisation-démolition des statuts des personnels de l'enseignement, qu'elles cessent les discussions avec le gouvernement sur sa politique, et lui adressent un ultimatum : « si le gouvernement ne renonce pas, nous appelleront, dans l'unité, à la grève générale de l'enseignement public. »
Sur cette base les directions du Snes et de la FSU doivent réaliser le Front Unique avec les fédérations et syndicats de l'enseignement.
Vote 3 pour, 8 abstentions (courant FU), 1 NPPV, 37 Contre.

Eléments du combat pour la défense du statut des MI-SE

1) Texte/Pétition diffusé le 6 février dans la manifestation et repris par la suite par 27 signataires au collège d'Auterive (31), des dizaines dans l'académie de Lille, Clermont, Orléans-Tours.

Comment obtenir le retrait du projet de loi "d'assistant d'éducation"

Le gouvernement va déposer un projet de loi créant les assistants d'éducation. Il maintient donc intégralement son objectif: détruire le corps des MI-SE. Il n'y a aucun recul.
Tous les personnels sont concernés: la liquidation du corps des surveillants est un premier pas vers la casse de l'ensemble des statuts pour tous.
Aujourd'hui comme hier: "*les propositions du ministre sont inacceptables. Elles ne peuvent constituer une base de discussion*" (déclaration unanime des organisations syndicales quittant la réunion de "négociation" le 27 novembre)
Alors, dirigeants syndicaux du SNES, de la FSU, des syndicats et fédérations CGT, FO, etc. , les personnels soussignés s'adressent à vous. Dans ces circonstances votre responsabilité est fondamentale: les MI-SE ne doivent pas rester isolés. POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI DES ASSISTANTS D'EDUCATION:

* ROMPEZ TOUTE DISCUSSION SUR CE SUJET AVEC LE GOUVERNEMENT. LA DESTRUCTION DU CORPS DES MI-SE N'EST PAS NEGOCIABLE!
* Appelez d'ores et déjà dans l'unité l'ensemble des catégories à une:
MANIFESTATION CENTRALE ET NATIONALE EN MASSE A L'ASSEMBLEE LORS DE LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI, POUR SON RETRAIT, pour la défense inconditionnelle de nos statuts.

2) Fax adressé aux directions syndicales contresigné par la majorité des présents (39 enseignants, surveillants, Cpe) au lycée Talma de Brunoy (91) le 25 février , repris majoritairement dans le collège Camus de la même ville.

Nous, personnels d'éducation et de surveillance du lycée Talma unanimes, avons pris ce mardi 25 février, connaissance des faits suivants:
- Le projet de loi créant les assistants d'éducation doit être voté à l'Assemblée le 19 mars.
- **Ce projet de loi supprime purement et simplement le statut des surveillants,** au profit de postes à recrutement local, n'étant pas réservés aux étudiants, postes moins payés et à temps partiel imposé.
- **Tous les personnels sont concernés** par une telle agression contre l'un des corps de l'enseignement public. La destruction du corps des MI/SE prépare d'autres attaques contre les statuts de tous.
Nous apprenons aujourd'hui avec stupeur que quatre organisations syndicales, dont le SNES, ont pris la responsabilité d'appeler à une grève le 18 mars, sur une plate-forme où la question de notre statut est noyée, et, pire encore, que ces mêmes organisations n'appellent à une manifestation nationale QUE pour les SEULS surveillants et emplois-jeunes.

Isolés, nous n'obtiendrons pas le retrait du projet de loi.
Alors nous nous adressons en urgence aux directions nationales des syndicats, et d'abord celle du SNES majoritaire:

- Il est tout juste temps de rompre l'isolement des surveillants et emplois jeunes
- Il est tout juste temps de combattre réellement pour le retrait du projet de loi détruisant le corps des MI/SE.
- **Il est tout juste temps que vous appeliez TOUS les personnels, toutes les catégories, à une MONTEE NATIONALE, à l'Assemblée, le 19 mars, pour interdire le vote de ce projet de loi.**

Nous demandons à nos collègues de signer ce texte, pour l'adresser en urgence aux directions syndicales

Université : Motions soumises au vote du congrès de l'UNEF de Lille (12 mars 2003)

1) IRAK

Face à la guerre qui se prépare contre l'Irak, l'UNEF doit choisir son camp : celui des peuples d'Irak, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

C'est pourquoi l'Assemblée Générale des militants de l'UNEF de Lille prend position en faveur des mots d'ordre suivants :

- **ni invasion, ni inspections : bas les pattes devant l'Irak ! A bas les résolutions de l'ONU instaurant l'embargo meurtrier de l'Irak ; à bas la résolution 1441 instaurant les « inspections » ; retrait de toutes les troupes impérialistes du Moyen-Orient.**

L'Assemblée Générale s'adresse au Bureau National du syndicat pour qu'il se prononce dans ce sens.

(3 pour, 14 pour la résolution du bureau de l'UNEF)

2) MI-SE

Le 19 mars doit être voté par l'Assemblée Nationale le projet de loi créant des « assistants d'éducation » dans l'Education Nationale. C'est la liquidation du statut des MI-SE.

Les étudiants, l'UNEF sont concernés : si elle est adoptée, cette loi implique la suppression du droit aux études pour des dizaines de milliers de jeunes travailleurs dans un avenir proche.

C'est pourquoi la responsabilité des dirigeants du syndicat est de se prononcer clairement : **Retrait pur et simple du projet de loi sur les « assistants d'éducation » !**

Pour obtenir satisfaction, une seule solution existe : que les dirigeants des organisations syndicales de l'enseignement public organisent une **manifestation nationale et centrale de tous les personnels de l'enseignement public devant l'Assemblée le jour du vote,** comme cela a déjà été exigé par de nombreux enseignants et personnels par voie d'appels, de fax, et adopté lors d'une réunion intersyndicale nationale le 12 février dernier. C'est pourquoi nous nous adressons au Bureau National du syndicat :

- **adressez-vous immédiatement aux dirigeants de la FSU, de la CGT, de FO, du SE dans ce sens ;**
- **appelez les étudiants à manifester le même jour, sur le même mot d'ordre, au nom de la défense du droit aux études.**

(3 pour, 10 pour la motion du bureau, 4 abstentions)

FINANCES : Intervention de P.Samouth à la réunion du Comité Départemental FO-Trésor Paris, le 27/02 2003

"Camarades, je voudrais rendre compte de positions prises dans deux Trésoreries à Paris.

D'abord, il faut partir d'une chose : le 5 février, les dirigeants des Fédérations syndicales des Finances ont refusé toute discussion du « salaire au mérite », déclarant qu'elles quittaient les « groupes de travail » sur la question. Il faut prendre acte de cette position, même si le fait de s'être rendu à ce « groupe de travail » n'était pas acceptable.

Aujourd'hui, au sujet des retraites, c'est la même position qui devrait être adoptée. Hier F.Fillon a annoncé ses intentions dans *Le Parisien*: *"Une des priorités de la réforme est d'harmoniser progressivement les conditions de retraite de l'ensemble des Français. (...) Une fois que le système sera harmonisé, une fois qu'on aura les mêmes durées de cotisations, les mêmes règles du jeu, le système évoluera pareillement pour tout le monde. Il n'y aura plus de différences flagrantes entre les régimes."*
Ses annonces sont sans ambiguïtés : faire passer les fonctionnaires à 40 annuités. Introduire les fonds de pension. Préparer de nouveaux reculs dans le régime général et les retraites complémentaires (42 ou 43 annuités: il faut se rappeler des déclarations de Seillière).
Dès maintenant le temps nous est compté (il reste à peine 4 mois). Il faut prendre position nettement. Ce qui est vrai aux Finances sur le salaire au mérite l'est aussi pour les retraites. Delevoye doit recevoir les Fédérations de Fonctionnaires, des « groupes de travail » sur la contre-« réforme » des retraites doivent être mis en place avec les Confédérations. Poursuivre la concertation avec le gouvernement au lieu de préparer le combat contre lui, participer aux « groupes de travail » qu'il met en place, serait accepter le cadre du passage à 40 annuités.

Alors, la section syndicale doit prendre position comme nous l'avons fait à la Trésorerie du 9/2 et du 20/2, ou comme l'a fait l'Assemblée Générale de la section SNADGI-CGT d'Aix en Provence.

La position que devrait adopter la section, est celle signée par la majorité des agents du 9/2 :
«dirigeants syndicaux, nous nous adressons à vous : Nous n'accepterons pas maintenant ce que nous avons rejeté en novembre-décembre 1995. Il n'y a aucune base de discussion avec le gouvernement ! Accepter de participer à cette concertation, c'est emmener le gouvernement dans un fauteuil jusqu'à l'été au lieu de préparer le combat.
La première mesure à prendre en défense de nos régimes de retraite C'est que vous preniez position :
Maintien des 37.5 annuités ! Défense du code des pensions !
Que vous déclariez solennellement en conséquence que vous refusiez en conséquence toute discussion avec le gouvernement sur cette question. »

Supplément enseignement public du 7 mars 2003 à *CPS*

Retraites, décentralisation : le gouvernement Chirac-Raffarin fait la guerre aux personnels et à l'enseignement public.

Les dirigeants syndicaux ont la responsabilité de se prononcer nettement:

- Pour le maintien sans condition des 37 annuités et demi de cotisation

- Contre les 150 000 suppressions de postes et la mise en pièces de l'enseignement public au profit des Régions et du patronat

L'urgence, c'est de combattre pour imposer que les directions syndicales cessent de discuter avec le gouvernement, lui adressent dans l'unité un ultimatum:

"Si le gouvernement ne retire pas immédiatement ses projets, nous appellerons à la grève générale de tout l'enseignement public."

Fillon met bas les masques: oui, le gouvernement veut faire sauter le verrou des 37,5 annuités

Le 26 février, dans les pages du *Parisien*, François Fillon, ministre chargé de mission de Chirac et Raffarin sur les retraites, a mis fin à ce qui n'était qu'un secret de polichinelle. Oui, le gouvernement UMP a comme "*priorité*" de faire passer les fonctionnaires à quarante annuités de cotisation, de réussir là où il a échoué en novembre-décembre 1995. Sur cette base, il entend allonger ensuite la durée de cotisation de l'ensemble des travailleurs, développer les fonds de pension. Et tout ceci avant l'été, car "*il y a d'autres réformes à venir, notamment celle de la Sécurité sociale*". Un projet de loi doit être connu en mai et passer en juin au parlement.

Chaque travailleur de la fonction publique, de l'enseignement, mesure ce que signifie le passage aux quarante annuités, pour sa propre vie, pour les acquis de l'ensemble des travailleurs du pays, public comme privé.

La résolution du gouvernement ne fait aucun doute. Le refus de sa contre-réforme par les travailleurs non plus. Ainsi, à EDF-GDF, les agents ont rejeté massivement le projet de casse de leur régime de retraite, ont imposé à la direction CGT majoritaire de ne pas signer ce projet.
Mais les enseignants comme tous les travailleurs le constatent: après avoir parlé de "*rupture des négociations*" (B.Thibault), les dirigeants confédéraux participent groupe de travail chargé de mettre en musique les propos de Fillon. Ceux de la FSU y seront associés. L'appel à la grève du 18 mars ne dit mot des retraites.

Participer aux concertations, alors que nul ne peut ignorer ce que veut le gouvernement, c'est l'aider. En temps de guerre, on ne va pas aider l'état-major ennemi à peaufiner ses plans de bataille. Au contraire, la seule défense de notre régime de retraites justifierait maintenant que les directions syndicales et en particulier celles des fédérations de la fonction publique FSU, CGT et FO, sortent des "groupes de travail" et adressent un ultimatum au gouvernement: "*sans le retrait immédiat de ce projet de destruction des régimes de retraite, nous appellerons à la grève générale de la fonction et des entreprises publiques*"

Le "plan social" record de la décentralisation: 150 000 postes en moins pour livrer le "marché de l'enseignement" aux appétits des Régions et des patrons

Le 28 février, à Rouen, J-P.Raffarin a dévoilé les batteries camouflées sous la "décentralisation" pour pilonner tout l'enseignement public.
Il entend confier aux régions, donc au patronat, la formation professionnelle, la carte des formations, l'orientation, leur transférer l'ensemble des personnels TOS, – en fait pour privatiser ces missions (restauration, entretien, etc.), les services sociaux, les COP.
Au total, 150 000 postes de fonctionnaires d'Etat seraien,t supprimés, dont 110 000 pour le seul enseignement public, cible privilégiée de la "décentralisation".

Le gouvernement veut aussi changer le statut des rectorats, universités et établissements scolaires (lycées et collèges) pour soumettre aux mêmes barons régionaux et patronaux la totalité des personnels, qu'ils changent de statut ou pas, ainsi que les programmes (liquidant les diplômes nationaux).
Cette entreprise de destruction de l'enseignement public doit se cristalliser, après le vote le 17 mars par le congrès de la loi constitutionnelle de décentralisation, par des lois "organiques" puis des lois de "transferts de compétence".

Or, les directions syndicales enseignantes, pour la plupart, se sont engagées dans une discussion avec le gouvernement sur le "contenu de la décentralisation", comme s'il pouvait y avoir d'autres conclusions sur ce terrain que les agressions gouvernementales. Elles ont participé à une partie des "assises locales" dont le discours de Rouen de Raffarin est

la conclusion. Elles n'ont pas levé le petit doigt contre la loi constitutionnelle de décentralisation.
Tout est lié: c'est au lendemain de sa "réforme" des retraites que le gouvernement UMP escompte légiférer sur les "transferts de compétences".

Les enseignants, comme tous les travailleurs de la fonction publique, sont le dos au mur: il va falloir combattre. La responsabilité des directions syndicales est immense.

Tirer la leçon de la destruction du statut des surveillants, isolés des autres catégories par les appareils

Le 19 mars, l'Assemblée nationale doit voter la création des "assistants d'éducation", qui doivent se substituer aux surveillants. Depuis l'annonce des 5 600 suppressions de postes de MI-SE dans le budget, depuis qu'est connu le projet d'"assistant d'éducation", qui ne sont pas forcément des étudiants, et sont moins payés, plus précaires, que des surveillants, et enfin recrutés localement, les surveillants ont combattu avec ténacité, avec les emplois-jeunes, en lutte contre leur licenciement, ont constitué des collectifs, cherché à les centraliser.

Mais les dirigeants FSU, SE, UNEF etc. ont participé aux discussions sur le nouveau statut, avant que d'en claquer la porte en novembre, déclarant alors "*il n'y a aucune base de discussion avec le gouvernement*"... pour ensuite participer aux instances examinant le projet de loi. Ils ont maintenu les surveillants dans l'isolement.
Le 6 février, lors d'une manifestation à Paris des MI-SE et AE, la proposition de l'appel uni des syndicats à une manifestation nationale de tous les personnels à l'Assemblée pour le retrait du projet de loi était diffusée. Elle a reçu un écho certain, notamment le 12 février, lors d'une réunion nationale des collectifs et de l'intersyndicale, qui en a approuvé le principe. Les dirigeants du SNES demandaient alors un délai de réflexion avant de faire savoir, deux jours plus tard, qu'ils appelaient avec d'autres à une journée de grève le 18 mars ... alors qu'ils savaient que c'était le 19 mars que l'Assemblée discute du texte. Cette journée de grève se fait sur une plate-forme générale noyant la question du statut, ne soufflant mot des retraites, etc. Le tout couronné par une "manifestation nationale" ... des seuls MI-SE et AE, le jour d'une grève SNCF!

Les dirigeants syndicaux et en particulier du SNES majoritaire dans le second degré auraient voulu que passe le projet d'assistant d'éducation, ils ne s'y seraient pas pris autrement. Et qu'en sera-t-il pour les retraites, pour la décentralisation/démolition de l'enseignement public?

En ce moment décisif: imposer que les directions syndicales déclarent la guerre au gouvernement

Les personnels de l'enseignement public sont devant une échéance décisive, et avec eux l'ensemble des travailleurs et des jeunes de ce pays. Si le gouvernement Chirac-Raffarin parvient à faire sauter le verrou des trente-sept annuités et demi, et si dans la foulée il faisait promulguer les lois lui permettant de supprimer 150 000 postes dans la fonction publique d'Etat, ce serait le début d'un déluge de coups tel qu'on a pas connu dans ce pays depuis la seconde guerre mondiale et que les licenciements en masse ou encore la loi liberticide Sarkozy laissent entrevoir.

Or, en ce moment décisif, les directions des confédérations et fédérations ouvrières, enseignantes, étudiantes poursuivent leur collaboration, leurs discussions notamment dans le "groupe de travail" sur les retraites.
Or, les dirigeants des mêmes organisations, le PS et le PCF (et la LCR) font - comme en mai dernier - de Chirac un sauveur suprême, cette fois-ci "contre la guerre". Mais Chirac, veto ou pas, ne cherche qu'à défendre les intérêts des grandes compagnies françaises au Moyen-Orient et au Maghreb, les mêmes à qui il ouvre le marché de l'éducation et des fonds de pension. Il est pour l'oppression coloniale, en Irak comme en Côte d'Ivoire. De même que le "pacifisme" sans rivage à droite des appareils s'oppose au combat réel contre la guerre impérialiste, de même l'union nationale derrière Chirac fait obstacle au combat contre le gouvernement.

Or, il n'y a précisément qu'un seul moyen de le mettre en échec, de faire face avec succès à cette agression du gouvernement Chirac-Raffarin et de sa majorité UMP. C'est, comme cela avait été engagé en novembre-décembre 1995, de le combattre et chercher à le vaincre.

Dans cette voie, il faudra imposer que les organisations syndicales déclarent la guerre au gouvernement au lieu de collaborer avec lui, **que les dirigeants des confédérations et fédérations de fonctionnaires CGT, FO, FSU et des syndicats enseignants (SNES, SNU, SE, UNATOS, SNAEN, FNEC-FO, FERC CGT):**

*** exigent le retrait de la contre-réforme des retraites**

*** refusent la "décentralisation"/démolition des statuts et de l'enseignement**

*** cessent les "discussions" avec le gouvernement sur sa politique**

Qu'elles déclarent dans l'unité que si le gouvernement ne renonce pas, elles appelleront à la grève générale de l'enseignement public

Pour la grève générale de toute la fonction et des entreprises publiques, c'est sur cette ligne qu'il faut maintenant s'organiser et prendre des initiatives. Il n'y a pas d'autre voie. C'est ce à quoi appelle notre Cercle.

Parti Socialiste : deux mois avant le prochain congrès

Irak : à nouveau l'union nationale derrière Chirac

Le conseil national du Parti Socialiste, préparatoire au prochain congrès qui doit se tenir du 16 au 18 mai 2003 à Dijon, s'est réuni le 15 mars 2003. A l'ouverture de ce conseil, lequel avait pour objet d'enregistrer les motions qui seront soumises au vote suite à la première phase de la discussion ouverte depuis le 15 janvier dernier, le PS a confirmé sa position sur la question de l'Irak. Unanimes, les membres du conseil national, quelle que soit la motion qu'ils défendront lors de la deuxième phase de la préparation du congrès, ont apporté leur soutien quasi inconditionnel à Jacques Chirac sur la question de l'Irak.

Le PS a appelé à nouveau à manifester contre la guerre le 15 mars en signant, entre autres avec la FSU, la CGT, le PCF... et la LCR qui tient à garder toute sa place dans le front républicain et l'union nationale, un appel revendiquant :

« Nous appelons les autorités françaises et le Parlement à utiliser tous les moyens en leur pouvoir pour empêcher la guerre contre l'Irak jusqu'à l'usage du veto de la France au Conseil de Sécurité de l'ONU. »

Près de 10 mois après le 21 avril 2002, c'est une fois de plus un véritable appel à l'union nationale derrière Chirac. Après avoir été érigé en dernier rempart pour la défense de la république face à Le Pen, Chirac se voit maintenant promu champion de la lutte pour la paix. Par ce biais, c'est un soutien inconditionnel que le PS apporte à la politique de l'impérialisme français. Il faut souligner que Lionel Jospin, redevenu depuis le 21 avril 2002 au soir un militant *« comme les autres »*, mesurant les enjeux pour la bourgeoisie française, n'a pas voulu être en reste. Dans une tribune publiée au *Figaro,* en date du 28/02/03, choisissant à cette occasion d'*« être utile»* (titre faussement modeste de sa longue tribune publiée dans *Le Monde* du 1/02/03), il apportait son soutien à Chirac et au gouvernement en écrivant, à propos de la diplomatie française :

« Elle est jusqu'à maintenant pertinente puisqu'elle repose sur une appréciation réaliste de la capacité de menace de l'Irak et qu'elle prône le respect des principes de la vie internationale ».

Dans le même registre, celui du soutien du PS à la politique de ses maîtres impérialiste, il faut noter celui apporté au déploiement de nouvelles troupes françaises en Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, le PS déplore seulement l'échec *« total de la diplomatie française »* en regrettant que le gouvernement ne soutienne pas le *« camarade Laurent »* Gbagbo.

Au moment où le gouvernement Chirac-Raffarin engage le deuxième phase de son offensive contre le prolétariat, avec au centre le combat pour faire aboutir la contre réforme des retraites, ces soutiens à Chirac, confortant toute sa légitimité en tant que président de la cinquième république, sont déterminants. Ils cristallisent le refus du PS d'ouvrir une perspective politique aux masses face au gouvernement et sa volonté de jouer le rôle d'une opposition "loyale et constructive".

Face au gouvernement Chirac-Raffarin

Dés sa constitution, le gouvernement Chirac-Raffarin et la majorité UMP, en étroite concertation avec le MEDEF, s'appuyant sur la collaboration des dirigeants de centrales syndicales ouvrières et enseignantes qui refusent de rompre la « concertation » sur leur politique et de la combattre, ont engagé la première phase de leur offensive contre les masses. Au menu, avec la préparation du budget 2003, annonçant la réduction massive des postes de fonctionnaires et les coupes sombres dans toutes les dépenses sociales, l'aggravation de la loi Aubry avec la loi Fillon, les lois Perben et Sarkozy renforçant considérablement l'appareil répressif, la loi sur la décentralisation, la liquidation du statut des MI/SE, la préparation du terrain politique pour la mise en œuvre de la contre-réforme des retraites, le lancement de la privatisation d'EDF-GDF.... Face au gouvernement Chirac-Raffarin, le PS s'est situé sur le terrain de l'opposition constructive et loyale, indiquant qu'il jugerait la politique du gouvernement sur les actes et au cas par cas, et annonçant qu'il était prêt à voter à l'Assemblée Nationale les mesures qui iraient dans le bon sens.

L'exemple de la loi Sarkozy

Cette ligne d'opposition loyale, dans le respect des institutions de la cinquième république et des lois républicaines, a été illustrée d'une manière particulièrement crue lors des débats sur les lois Perben et surtout Sarkozy. Dés le mois d'août Julien Dray, en avant-garde, déclarait à propos du projet de loi sur la sécurité intérieure, *«Le rôle de l'opposition n'est pas d'adopter une démarche de rejet systématique »* et il poursuivait : *« S'il y a eu débat au sein du PS, entre l'abstention ou le rejet lors de l'examen du projet de loi sur la sécurité, c'est que les intentions du gouvernement en matière idéologique étaient moins nettes que pour la justice. Le rôle de l'opposition n'est pas de nier la réalité d'un problème ni d'adopter une démarche de rejet systématique... ». (Le Monde du* 9/08/02).

Par la suite, à l'instigation notamment de Julien Dray et Michel Vaillant, ces derniers défendant que le projet de loi reprenait en partie le programme de Jospin en la matière (programme lui-même inspiré par Julien Dray dont l'ambition suprême en cas d'élection de Jospin était d'obtenir un poste de secrétaire d'État au sein du ministère de l'intérieur). Avant la discussion du projet devant le Sénat, *Le Monde* du 8/11/03 rapporte : *« Le maire de*

Montpellier, Georges Frêche, et celui de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, vont plus loin. « Si la gauche avait fait la moitié de la loi Sarkozy, Jospin aurait été élu », affirme le premier, convaincu que « plus on attaquera la loi Sarkozy, plus on donnera des voix à la droite. ». « Nous n'avons pas été assez pointilleux sur la sécurité », juge le second.
Ainsi c'est de peu que le PS, après l'arbitrage de François Hollande, décidera finalement de voter contre le projet. Mais dans le même temps, il a tout fait pour éviter que s'organise un véritable combat contre ce projet de loi liberticide et policier. C'est après de longues tergiversations que le PS a contresigné un appel rejetant le projet de loi – appel qui, par ailleurs, n'ouvrait aucune perspective de combat effectif – en exigeant que soit retiré le passage suivant « *Celle-ci* [la confiance des citoyens- ndlr] est *déjà entamée dans certaines situations ; elle le sera encore plus si les forces de l'ordre sont utilisées non plus comme les garantes de la paix publique, mais de manière agressive, comme gardienne d'un ordre social injuste* ». Jean-Christophe Cambadélis justifiait cette exigence ainsi : « *Un parti de gouvernement ne peut pas accepter la stigmatisation de la police* » (*Le Monde* du 8/11/03).
Lors du vote à l'Assemblée nationale, fin janvier, le PS a finalement voté, ainsi que le PCF, contre... tout en approuvant, ainsi que le PCF, un amendement déposé par un député UDF instituant un délit d'outrage au drapeau tricolore et à l'hymne national, délit passible de six mois de prison et de 7500 euros d'amende.

Après la réélection triomphale de Chirac

Le PS a joué un rôle central dans l'élection à caractère plébiscitaire de Chirac. Au nom du front républicain, Jospin s'étant lamentablement retiré de la « vie politique », les dirigeants du PS se sont sans attendre engagés dans l'appel à voter Chirac. Dans cet exercice, les dirigeants de la défunte Gauche Socialiste, Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon se sont particulièrement distingués, affirmant que plus Chirac aurait de voix au second tour, plus il serait affaibli par la suite. Lors des élections législatives qui ont suivi, le PS a, si l'on compare en nombre de sièges de députés aux élections législatives de 1993, évité le pire malgré l'élection d'une majorité bleue CRS à l'Assemblée Nationale. Il a conservé 141 sièges en en perdant 107 (il n'en avait conservé que 57 en 1993), mais n'ayant plus aucun député dans 43 départements. De plus, certains de ses leaders, figures de proue au sein des gouvernement dirigés par Jospin, subissaient des échecs retentissants. Il s'agissait en particulier de Martine Aubry à Lille, au cœur du fief de Pierre Mauroy, inspiratrice de lois du même nom, lesquelles ont constitué une attaque majeure contre les acquis de la classe ouvrière en permettant la généralisation de la flexibilité et en ouvrant la voie à la liquidation du droit du travail (le gouvernement Chirac-Raffarin a conservé les lois en Aubry en se contentant de les aggraver avec la loi Fillon en faisant sauter les derniers verrous en matière de référence à une durée hebdomadaire moyenne de la durée du travail et en élargissant les possibilités de recours aux heures supplémentaires non payées). Mais aussi de dirigeants du PS tel Pierre Moscovici, candidat dans une circonscription réputée « imperdable », celle de Sochaux-Montbéliard, ou de Vincent Peillon, porte-parole du PS et l'un des principaux responsables de l'élaboration du programme du candidat Jospin.
Une fois la première onde de choc passée, est venue l'heure des premiers bilans... et des premières manœuvres au sein de l'appareil pour se préparer à la nouvelle donne compte tenu du retrait de Jospin. Sans vergogne, à peine le deuil levé, les "présidentiables" se sont tout de suite préoccupés de leur avenir.
L'un des premiers à annoncer ses intentions a été Laurent Fabius, tentant de se présenter immédiatement comme l'homme providentiel du moment et revendiquant le poste de porte-parole du parti ou la présidence du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale. François Hollande ayant donné son accord à de telles éventualités, une petite crise a secoué la direction du PS. Les partisans d'Henri Emmanuelli ont quitté le secrétariat national, suivis en cela par Marc Dolez, secrétaire de la puissante fédération du Nord. Martine Aubry a menacé de les imiter, tandis que Jean-Luc Mélenchon était ramené de justesse au bercail par Julien Dray. Finalement, la crise a été résorbée lors du conseil national du 29 juin 2002. Laurent Fabius a hérité du statut très honorifique de numéro 2, Vincent Peillon est resté porte-parole jusqu'à sa démission en janvier 2003 et Jean-Marc Ayrault a conservé la présidence du groupe PS à l'Assemblée Nationale.
La manœuvre de Fabius est apparue comme insupportable, d'une part à ses principaux concurrents au sein du PS, tels Aubry et Strauss-Kahn, d'autre part à de large couches du PS pour lesquelles il est catalogué comme étant la pointe avancée des « modernes », partisans d'une orientation largement inspirée de Tony Blair, et comme l'un des anciens ministres de Jospin parmi les plus prompts à donner satisfaction aux exigences immédiates du MEDEF. C'est une manœuvre de cet ordre qu'avaient aussi tenté Rocard et ses partisans en 1994 avant d'être déboulonnés de direction du PS...par un bloc constitué à l'initiative d'Emmanuelli ... et de Fabius.

Dans un premier temps, cette manœuvre a échoué. L'heure d'un véritable bilan sur les causes de la défaite avait-elle sonné ?

Retour sur les causes de la débâcle d'avril 2002

Les causes de la défaite du PS d'avril 2002 et de l'éviction de Jospin dés le premier de l'élection présidentielle sont parfaitement connues de tous. Le PS et son candidat ont payé le prix de la politique anti-ouvrière menée depuis 1997. De la liquidation de l'Usine de Renault Vilvorde au rythme accéléré des privatisations, en passant par les lois Aubry, le blocage des salaires, la poursuite de la mise en œuvre du plan Juppé et de la réforme destruction de la sécurité sociale, le maintien de la contre-réforme Chirac-Balladur des retraites du secteur privé (qui, avec

l'allongement à 40 ans de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, a conduit à une baisse sans précèdent du niveau des pensions, soit 20 % en moyenne), les attaques répétées contre l'enseignement public à tous les niveaux, de l'enseignement primaire à l'université, avec le lancement pour cette dernière de la « réforme » ECTS et le soutien à la « refondation sociale » initiée par le MEDEF. Il faut ajouter la collaboration conforme aux souhaits du Capital français avec les autres impérialismes au sein de l'Union européenne afin de s'attaquer, dans tous les domaines, aux acquis du prolétariat et de la jeunesse.

Cette énumération est loin d'être exhaustive. On pourrait ajouter le fait que c'est le gouvernent Jospin, avec la constitution du Comité d'Orientation des Retraites (COR) qui a engagé le processus, poursuivi par le gouvernement Chirac-Raffarin, dans la continuité du plan Chirac-Juppé, pour mettre en œuvre la contre- réforme des retraites dont l'objectif immédiat est de remettre fondamentalement en cause le code des pensions des fonctionnaires et les régimes spéciaux des travailleurs des entreprises publiques.

En avril 2002, des millions de travailleurs ont refusé de voter pour le candidat du PS. Certains, parmi les couches les plus désespérées, jetés sur le pavé par la politique du gouvernement, se sont tournés vers le démagogue Le Pen et le FN.

Telles sont les causes fondamentales des défaites électorales de 2002. Elles procèdent avant tout de la politique de défense des intérêts de la bourgeoisie française et du capital.

Cinq années de soutien à la politique des gouvernements de la "gauche plurielle"

Le dernier congrès du PS avant l'élection présidentielle s'est tenu du 24 au 26 novembre 2001. Ce congrès était celui de la préparation de la candidature Jospin à cette élection. Il avait accepté sans la moindre protestation la décision de Jospin d'inverser le calendrier des élections, donnant la primeur à l'élection présidentielle sur les élections législatives. Il convient de rappeler que la décision de Jospin avait été notifiée à la clôture du congrès et n'avait pas été soumise à la discussion. Le PS avait obtempéré.

Seul couac d'importance, alors que la « synthèse » était attendue et annoncée (dans le jargon du PS, la synthèse signifie l'accord final sur une motion unique), Henri Emmanuelli la rejetait au dernier moment, doublant ainsi sur sa gauche la Gauche Socialiste de Mélenchon et Dray. Devant le refus de la direction du PS et du gouvernement de rejeter l'accord sur l'UNEDIC instituant le PARE (accord que les dirigeants de la CGT et de FO avaient refusé de signer), il avait maintenu sa motion d'orientation. Ce fait, bien que sur une question relativement marginale au regard de l'ensemble de la politique menée par les gouvernements dirigés par Jospin depuis 1997, avait tout de même cristallisé la contradiction fondamentale au sein du PS : un parti ouvrier bourgeois ultra dégénéré, qui ne doit son existence en tant que parti qu'au fait que les masses n'ont pas d'autres solutions que de l'utiliser dans leur recherche du combat contre la bourgeoisie et au sein duquel se réfracte, en fonction des développement de la lutte des classes, les combats du prolétariat et de la jeunesse.

Mais au-delà de cet épisode, le congrès de Grenoble s'était conclu par un satisfecit global accordé au gouvernement et à sa politique. Étant donné le discrédit frappant Chirac, comme l'a confirmé son résultat lors du premier tour de l'élection présidentielle, le PS tablait avec confiance sur une victoire de Jospin lors de l'élection présidentielle.

Par la suite, le PS, tous courants confondus, a laissé carte blanche à Lionel Jospin pour élaborer son programme en tant que candidat du PS à l'élection présidentielle. Martine Aubry avait été désignée par le congrès comme responsable de l'élaboration du programme du PS, mais, dans les faits, seul comptait celui que la garde rapprochée de Jospin allait mettre sur pied. De ce point de vue, dès le lancement de sa campagne électorale, Jospin lors de ses premières déclarations allait être très clair. Il affirmait : *« je suis socialiste mais mon programme n'est pas socialiste »*. Et de fait, le programme de Jospin, candidat à l'élection présidentielle, a été concocté par *« des membres de l'aile « moderne » du PS »* (*Le Monde* du 15/03/02) réunie autour de la formule *« Une France plus active, sûre, juste, moderne, forte »* devenue par la suite *« présider autrement ; une France plus juste » ;* par une équipe restreinte contrôlée par Dominique Strauss-Khan, Pierre Moscovici, Alain Richard (digne héritier de Michel Rocard) et Vincent Peillon, lequel essaie de se refaire aujourd'hui une virginité d'homme de la base. Ce programme a provoqué de multiples réactions au sein de l'appareil intermédiaire du PS (*Le Monde* du 1/04/02 indiquait : *« les socialistes veulent un programme plus simple, plus court et plus à gauche pour Lionel Jospin »).*

Une tentative de sauver les meubles

Après l'élection de Chirac, dans la hâte, le programme du PS pour les élections législatives a fait l'objet d'un « coup de barre à gauche ». A propos du conseil national du 23/04/02, *Libération* du 24/04/02 rapporte :

« Tirant les leçons de l'échec de Lionel Jospin, le PS s'est donc efforcé de mettre la barre à gauche dans l'optique des législatives des 9 et 16 juin. Une inflexion précipitée mais sans heurts excessifs, le procès de l'influence « sociale-libérale » des « modernes » Dominique Strauss-Khan, Pierre Moscivici ou Laurent Fabius demeurant pour l'essentiel implicite ».

A la demande d'Henri Emmanuelli et de la Gauche Socialiste, des points comme le refus de la privatisation des entreprises publiques comme EDF ont été ajoutés. Mais les « modernes » ont fait de la résistance, obtenant que soient, par exemple, maintenus le recours à « l'épargne salariale » pour le financement des retraites ou le rejet de l'indexation des salaires sur l'inflation. *Libération* du 24/04/02 faisait état ainsi des premières escarmouches

« « On ne peut à la fois être à Davos et défiler le premier mai à Paris », a-t-il résumé [Henri Emmanuelli – ndlr]. Autant de pierres jetées dans le jardin des « modernes »

Fabius et Strauss-Kahn. Si le premier s'est montré ultraconsensuel, le second a défendu plus maladroitement sa « gauche moderne » : « L'histoire a prouvé que Keynes a fait davantage pour la classe ouvrière que Rosa Luxembourg » a lancé Strauss-Kahn en déclenchant les huées de la salle. ».

On connaît le résultat de ce "coup de barre à gauche": après l'élection plébiscite de Chirac, la voie était ouverte à l'élection de l'écrasante majorité UMP à l'Assemblée Nationale.

La préparation du prochain congrès

Ces premières joutes avant les élections législatives pouvaient laisser penser que la discussion à l'occasion de la préparation du congrès allait donner lieu un débat sous-tendu par la remise en cause, au moins partielle, de la politique des gouvernements de la « gauche plurielle » dirigés par Jospin et vertébrés par le PS. Cela d'autant plus que, dans la phase préparatoire au dépôt des contributions, certains, comme Emmanuelli et Mélanchon, appelaient déjà à *« faire feu sur le quartier général »*, c'est-à-dire la direction du PS regroupée autour de François Hollande.

De l'Université d'été du PS tenue à La Rochelle début septembre 2002 au conseil national du 18 janvier 2003, conseil ayant pour objet l'enregistrement des contributions générales et l'organisation de la préparation du congrès, les reclassements se sont accélérés au sein du PS. La Gauche Socialiste, tout en éjectant Julien Dray et ses partisans les plus proches, a fusionné avec le courant animé par Henri Emmanuelli pour constituer un nouveau courant dénommé « Nouveau Monde ». Arnaud Montebourg, Vincent Peillon, associé à Julien Dray dans un premier temps, avant que ce dernier ne se fasse à nouveau éjecter, ont constitué un courant dénommé le « Nouveau Parti Socialiste ». Dans le même temps, François Hollande engageait de grandes manœuvres pour constituer autour de lui un « axe majoritaire » susceptible de rassembler les ex-partisans du pôle Jospin-Rocard (organisé autour d'Alain Richard, Jean-Christophe Cambadélis, Pierre Moscovici, Dominique Strauss-Kahn), les partisans de Martine Aubry (toujours soutenue par Pierre Mauroy), les partisans de Laurent Fabius.

Le 18 janvier 2003, pas moins de 18 contributions générales étaient soumises à la discussion. Toutefois, *Le Monde* du 18-19/01/03 commentait : *« Les socialistes se divisent dans les textes, mais peu sur les idées ».* Cette appréciation comprend sa part de vérité... mais reste par ailleurs très incomplète. Car, sur fond de « principes » communs et d'orientation commune, il est incontestable que s'affirment certains clivages qui ne sont pas sans importance au sein du PS, en relation avec les développements possibles de la lutte des classes.

Dans un cadre commun...

Quand *Le Monde* affirme que les *« socialistes »* se divisent *« peu sur les idées »,* il dit vrai ... et se rassure ! Le dénominateur commun a toutes les contributions générales peut être résumé en quelques lignes. Toutes se placent dans le contexte de l'économie de « marché», en clair du mode de production capitaliste et de la propriété privée des moyens de production. Toutes déplorent cependant l'anarchie et la sauvagerie du fonctionnement de l'économie de « marché » et chacune fait preuve d'une imagination débordante en matière de mise en place d'instances de « régulation » à tous les niveaux permettant d'amoindrir ou de contrôler la « mondialisation libérale » et cela dans tous les domaines (santé, environnement, spéculation financière, « éthique sociale », « développement durable » etc.). Rien n'échappe à la sagacité des « socialistes » et, en résumé, le remède miracle consisterait à constituer pour chaque grande question des instances internationales, européennes, voire nationales afin de contrecarrer, par l'expression démocratique des « citoyens », les « excès » du marché. Dans ce contexte, toutes les gammes sont possibles sur le rôle de l'État en matière économique, la politique fiscale, le partage du travail, la concertation avec les organisations syndicales en matière de politique salariale, l'élargissement de l'Union européenne sachant que, sur ce point, les clivages qui s'expriment au sein de la bourgeoisie française trouvent un écho au sein du PS, etc.

Comme point de départ, la plupart des contributions qui comptent, y compris celle du « Nouveau Monde », se réclament du bilan positif ou « plutôt positif » des cinq années des gouvernements de la « gauche plurielle » avec Jospin Premier ministre.

Alors comment expliquent-elles la défaite d'avril 2002 ? On peut résumer à ce qui suit : Ce n'est pas fondamentalement la politique anti-ouvrière des gouvernements de 1997 à 2002 qui a conduit à la défaite de Jospin et du PS. C'est plutôt le manque de communication sur les « valeurs » des socialistes, le manque « d'écoute » des citoyens, « l'incompréhension » des aspirations de l'électorat populaire et, parfois, pour les plus radicaux, « les imperfections » des lois sur les 35 heures ou encore le « déficit » de démocratie et le manque d'implication et de liens avec le « mouvement social ». Bref, à longueur de contributions, des « histoires » à dormir debout, à peine réactualisées par rapport à celle contées après les défaites du PS de 1986 et 1993. Dans ce cadre commun, faire une exégèse détaillée du contenu de ces contributions est un exercice fastidieux et inutile, d'autant plus que chacun sait qu'elles ne sont que chiffons de papier destinés le temps de la préparation du congrès à chaque clan, courant, écurie de candidat potentiel, à compter ses forces et négocier sa place au sein de la direction du PS.

... des contradiction bien réelles

Ce cadre commun n'exclut pas pour autant que des éléments de différenciation s'expriment par le biais des motions et des contributions. Sur les 18 contributions générales présentées initialement, 13 se sont ralliées à une motion présentée par François Hollande et fortement amendée par Martine Aubry. La contribution déposée en son nom par François Hollande en janvier 2003 avait un objectif : rallier tous les partisans d'un « axe majoritaire » en cristallisant un compromis et un cessez-le-feu entre les écuries des futurs candidats du PS à l'élection présidentielle... dans l'hypothèse où Jospin ne tenterait pas un « come-back », ce qui n'est pas exclu. L'avenir le dira.
La contribution initiale de Hollande était suffisamment floue pour rendre possible cette opération. Elle supposait comme préalable aucune remise en cause fondamentale de la politique des gouvernements de la « gauche plurielle ». Aussi elle affirmait :

« Ce n'est pas pour avoir été insuffisamment à gauche que nous avons perdu. C'est pour ne pas avoir été à l'écoute des Français. Mobilisés dans une lutte convaincante contre le chômage (35 heures, emplois jeunes ...), soucieux de soutenir la croissance et fiers d'y parvenir, absorbés par la gestion de l'urgence avec des succès incontestables (CMU, APA, PACS, parité...), nous avons manqué de vigilance face à la précarité du travail, au niveau des salaires, à la dureté de la vie des plus modestes. Nous n'avons pas pris toute la mesure de l'insécurité, comme de l'exaspération populaire devant l'irrespect de la règle commune... Ce n'est pas principalement notre bilan qui a été jugé, c'est l'absence de visibilité d'un véritable projet. ».

Dans ce cadre, il n'est pas étonnant que tous les « éléphants » du PS aient décidé de se rallier à Hollande. Laurent Fabius et ses partisans avaient mesuré qu'il était prématuré de tenter dans l'immédiat une OPA sur le PS ; Dominique Strauss-Kahn, au nom de l'ancienne garde rapprochée de Lionel Jospin, ne pouvait faire valoir dans l'immédiat ses revendications ; Martine Aubry pouvait tenter de se refaire une « santé politique » en conditionnant son ralliement au fait que les deux premiers, taxés par une partie du PS de « sociaux-libéraux », s'engagent sur une base programmatique « à gauche ».
De fait, lors du conseil national du 15 mars 2003, tout ce beau monde a trouvé un compromis, ralliant « une vaste coalition qui englobe aussi bien le libéral maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, que les animateurs de l'ex-Gauche Socialiste, Julien Dray et Marie-Noëlle Lienemann. A une très large majorité, les éléphants du PS (Jack Lang, Pierre Mauroy, Claude Estier), la quasi totalité des anciens ministres du gouvernement Jospin (de Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn à Martine Aubry, de Claude Allègre à Élisabeth Guigou) et les trois quarts des premiers secrétaires fédéraux ont choisi son camp. » (Le Monde du 16/03/03). Pour que ce compromis soit possible, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn ont dû avaler « des couleuvres roses » commente Libération du 18/03/03, en indiquant par exemple : « avant la présidentielle, Fabius dénonçait les « *dépensophiles* « et les « *étatolâtres* ». Le voilà qui prône la « réhabilitation » de l'impôt ». Dans le même ordre d'idées, la motion Hollande s'oppose à l'ouverture du capital de EDF-GDF, cela à l'encontre des positions défendues par Strauss-Kahn avant les élections.
Constituant son axe majoritaire, François Hollande, soutenu par Martine Aubry, a été contraint de « gauchir » - cela ne va pas très loin - sa motion, pour tenir compte du fait que les leaders des deux autres motions, qui se disent prêts à aller jusqu'au bout dans le combat pour la direction du PS, ont incontestablement rencontré une certaine audience dans leur dénonciation des « modernes » et des « sociaux libéraux ».

"Nouveau Monde" ...

Telle est la dénomination du nouveau courant qu'on constitué en septembre dernier Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélanchon, le premier au nom de son courant « Démocratie - Égalité », le second au nom de la « Gauche Socialiste », dont Julien Dray a été éjecté avec une poignée de ses partisans. Ce dernier déclarait que son *« objectif n'était pas de créer une nouvelle tendance mais d'orienter la majorité du PS contre la mondialisation libérale, de créer un nouveau réformisme et, surtout, de ne pas rester enfermé dans un cercle de convaincus »* (*Libération* du 9/08/02). C'est au nom de la lutte au sein du PS contre « le social libéralisme », Fabius et Strauss-Kahn étant les adversaires désignés, que ce courant s'est constitué.
Henri Emmanuelli s'est toujours situé dans des sensibilités du PS attaché au maintien de ce parti en tant que parti ouvrier, sensibilités les plus perméables à la réfraction, au sein du PS, des combats engagés par le prolétariat en défense de ses acquis. C'est ainsi qu'au congrès de Grenoble, en 2001, sur la question de la nouvelle convention de l'UNEDIC instituant le PARE, il avait été à l'origine d'une certaine résistance à la politique du gouvernement.
En 1994, après la défaite retentissante du PS (dirigé par Rocard) aux élections européennes, Emmanuelli a pris la direction du PS - soutenu pour la circonstance par Fabius dont l'objectif était d'éliminer les rocardiens et les partisans de Jospin de la direction - en s'appuyant sur les composantes de l'appareil opposées au projet de Rocard de faire un pas supplémentaire dans la liquidation du PS en le transformant en *« mouvement »* (projet qui a en son temps avait le soutien des « rénovateurs » dont François Hollande et Martine Aubry).
Ce parcours n'en fait pas le dirigeant d'un courant « gauche » dans le PS. Henri Emmanuelli est un fervent partisan de « l'économie de marché », comme les autres, capable des pires manœuvres opportunistes. En 1994 par exemple, alors premier secrétaire du PS, il lança lors du congrès de Liévin un vibrant appel en faveur de la candidature de Delors à l'élection présidentielle, alors que ce dernier avait clairement affirmé que cette candidature se

situait en dehors du PS. Elle était propulsée par une partie de la bourgeoisie contre la présence d'un candidat du PS aux élections. Face à l'hostilité d'une grande partie du PS, Delors a dû renoncer et Jospin a su profiter des circonstances pour opérer un premier *come-back*, soutenu par... ceux qui étaient les partisans de Delors avant son retrait. En janvier 1995, Jospin était désigné candidat du PS contre Emmanuelli. En octobre 1995, Emmanuelli était a éjecté de la direction et remplacé par Jospin.

Jean-Luc Mélenchon est l'un des trois dirigeants fondateurs de la Gauche Socialiste avec Julien Dray et Marie-Noëlle Lienemann (elle-même issue du courant rocardien et l'une des précurseurs de la CSG et de la fiscalisation de la sécurité sociale). Depuis sa constitution en 1991, la Gauche Socialiste a acquis au sein du PS une réputation méritée : sous couvert d'un langage gauche, plutôt réservé aux cercles internes, une pratique totalement opportuniste cherchant à jouer des jeux d'alliances au sein du PS pour y faire sa place. En plus de 10 ans d'existence de ce courant, les dirigeants de la Gauche Socialiste ont cherché a s'allier avec toutes les composantes du PS, en leur trouvant à chaque fois des vertus " de gauche". Jospin l'a bien compris: pour avoir la « paix », il a su offrir à certains d'ente eux les strapontins ministériels nécessaires pour les neutraliser. Ce fut notamment le cas pour Mélenchon et Lienemann (au grand désespoir de l'intéressé, Julien Dray est toujours resté sur le carreau, pas même au ministère de l'intérieur malgré tous ses efforts pour faire état de sa spécialité : la lutte contre l'insécurité et le renforcement des pouvoirs de la police et de la justice). Bien entendu, Mélenchon, comme ses anciens associés, n'a pas d'autre perspective historique que « l'économie de marché » et tape fort sur la table pour affirmer ses intentions de la "réguler".

... vieilles recettes

Présentant le 18 janvier 2003 devant le conseil national du PS la contribution générale du nouveau courant Nouveau Monde, devenue depuis le 15 mars 2003 l'une des motions soumises dans le cadre de la préparation du congrès, Henri Emmanuelli déclarait :

« Dans le processus de domination qui s'est étendu sur une quinzaine d'années, une vingtaine d'années (peu importe, les historiens feront le compte exact), je ne suis pas certain que la social-démocratie ait offert la résistance nécessaire. Non seulement elle n'a pas toujours résisté, mais parfois même elle a accompagné, parfois même elle a précédé. Je ne parle pas de la France [souligné par nous – ndlr], je parle de quelques-uns de nos pays européens et, puisqu'on parlait ce matin de la guerre, oui, il faut absolument qu'il se passe quelque chose au PSE, qu'on ne soit pas identifiés en tant que socialistes aux positions de M. Tony Blair, par exemple, parce que c'est insupportable. »

Dans le cours du lancement de leur courant, Emmanuelli et Mélenchon n'ont eu de cesse de rappeler qu'ils ne remettaient pas en cause les acquis des gouvernements depuis 1997, caractérisés par eux comme les plus « à gauche » en Europe depuis plusieurs années. Leur contribution décrète :

« nul ne conteste le caractère positif du bilan du gouvernement de Lionel Jospin. Mais à côté des grandes réformes qui resteront dans l'histoire sociale de notre pays, nous avons fait trop de concessions aux exigences libérales (baisse de la fiscalité des stock-options, ouverture du capital de France Télécom, baisse des impôts pour les classes supérieures, annualisation du temps de travail, résignation de fait face aux licenciements boursiers, acceptation du traité d'Amsterdam, prime à l'emploi, etc.), et presque rien pour l'amélioration des conditions de travail et de rémunération de l'immense majorité des salariés qui reste composée d'ouvriers et d'employés. ».

On pourrait rester pantois devant une telle dialectique ! Le gouvernement qui resterait dans l'histoire du point de vue des conquêtes sociales... n'a presque rien fait pour l'amélioration de la condition des salariés (pour dire la vérité : il l'a considérablement aggravée avec, en particulier, les lois Aubry).

Ainsi, se situant dans le cadre politique commun de tous les dirigeants du PS, celui de la défense du mode de production capitaliste, ceux du Nouveau Monde sont incapables d'ouvrir la moindre perspective matérialisant concrètement les « ruptures » qu'ils revendiquent. Il faut d'ailleurs souligner que la dénomination même qu'ils ont retenue pour baptiser leur courant est significative. Ils doivent ruser en utilisant les vieilles recettes des prétendues « gauches » dans le PS : un verbiage d'apparence radicale masquant une impuissance politique totale à rompre véritablement avec la bourgeoisie, combiné à un opportunisme sans limite.

Toutefois, en sonnant la charge contre les « sociaux-libéraux » et en reprochant à François Hollande de ne pas les combattre, ils se font l'écho du rejet de la politique du PS par les larges masses. Ils prennent date et nourrissent en cela les inquiétudes des dirigeants du bloc constitué autour de François Hollande, car ils sont susceptibles de cristalliser au sein du PS le regroupement de ceux qui voudraient retrouver une certaine audience dans les masses pour que le PS survive politiquement en tant que parti ouvrier et qui, de ce fait, sont susceptibles de se faire l'écho de la résistance du prolétariat aux attaques du gouvernement Chirac-Raffarin.

"Nouveau Parti Socialiste" ?

Parmi les opposants déclarés à l'axe majoritaire de François Hollande, il y a les partisans de la motion impulsée par Arnaud Montebourg et Vincent Peillon au nom du courant Nouveau Parti Socialiste. Après avoir été éjecté de la Gauche Socialiste, Julien Dray a fait partie de cette aventure... avant de se faire éjecté une fois de plus, en perdant cette fois une grande partie du dernier carré de sa garde rapprochée. Julien Dray voulait conduire ses « amis » Montebourg et Peillon à se préparer à s'intégrer dans la future majorité au moins au moment du congrès. Ces derniers ne l'entendent pas ainsi et affirment qu'ils souhaitent se maintenir en opposition à la direction actuelle.

Le courant Montebourg-Peillon est propulsé par certains cercles de la bourgeoisie. Son credo, qui cadre toute son orientation, est le combat pour le retour à une république parlementaire bourgeoise classique, la « démocratie » étant présentée comme le remède miracle permettant aux « citoyens » de limiter les cataclysmes engendrés par le capitalisme sauvage.

Ce courant s'appuie sur la popularité acquise par Montebourg - dont le personnage fleure le radicalisme bourgeois de la troisième république - dans son obstination à vouloir faire traduire Chirac en justice, malgré l'opposition farouche de la plupart des dirigeants du PS et de Jospin lui-même.
Ce qu'il adviendra de cette initiative, nul ne le sait. Mais il n'en reste pas moins qu'elle se situe sur une ligne de dénaturation du PS en tant que parti ouvrier et qu'elle ressemble fort aux initiatives passées, dont celle de Laurent Fabius, de transformer le PS en grand parti démocrate à « l'américaine ». Il semble que l'obstination de Peillon et de Montebourg à se maintenir coûte que coûte dans l'opposition à la direction du PS est d'abord motivée par la volonté politique de faire tout ce qui est possible pour que le PS cesse totalement d'être un parti lié à la classe ouvrière et se transforme en parti des « citoyens ».
A la surprise générale, Marc Dolez, premier secrétaire de la puissante fédération du Nord a décidé de maintenir sa motion. Pourtant celle-ci ne se démarque pas dans son contenu de celle conduite par François Hollande. Elle met l'accent sur la dénonciation des méthodes bureaucratiques de l'appareil du PS : il est probable que cette initiative résulte d'une remise ne cause du soutien apporté par Pierre Mauroy à Martine Aubry dans la région Nord - Pas de Calais.

La bataille des retraites

Le congrès du PS se tiendra du 16 au 18 mai prochain, au moment où en toute probabilité l'offensive du gouvernement Chirac-Raffarin pour faire passer la réforme destruction des retraites battra son plein et aura pris toute son ampleur. Sur ce plan, il est instructif, deux mois avant le congrès, d'examiner en quels termes les différentes motions soumises à la discussion abordent la question.
Il convient tout d'abord de souligner qu'au nom du PS, François Hollande a répondu positivement à l'initiative de Raffarin de s'entretenir de la question avec les représentants de tous les partis politiques. Le 9 janvier dernier, il s'est rendu à Matignon pour donner son avis. Dans la continuité de l'initiative de Jospin avec la constitution du Comité d'Orientation des retraites, aucun des leaders des différentes motions soumises à la discussion ne remet en cause la nécessité d'une « réforme ». A ce stade, aucune de leur motion respective ne se prononce clairement pour le maintien des 37, 5 annuités pour les fonctionnaires et les personnels des entreprises publiques, pour le maintien du code des pensions de la fonction publique, pour la défense des régimes spéciaux.

La motion conduite par François Hollande se situe totalement sur le terrain de la politique du gouvernement cadrée par Chirac : affirmation de préserver la retraite par répartition, droit à la retraite à 60 ans, renégocier certains régimes au cas par cas pour tenir compte de la « pénibilité des métiers », aucune remise en cause de la réforme Balladur de 1993. Elle se distingue formellement de la politique affichée par Chirac par le rejet de « tout engagement quel qu'il soit dans les fonds de pension ».
C'est sur ce même registre que se situent les motions du Nouveau Parti Socialiste et de Marc Dolez. Quant aux dirigeants du Nouveau Monde, ils écrivent :
« Pour nous il est exclu que le débat sur les retraites aboutisse à une quelconque remise en cause des acquis sociaux »
tout en ajoutant :
« Sur cette question, nous voulons respecter la capacité de négociation des partenaires sociaux, sous la réserve que tout accord ne trouverait sa légitimé que s'il était signé par des organisations syndicales représentant la majorité des salariés ».
Décidément, la volonté de rupture avec le "libéralisme" affichée par les dirigeants du Nouveau Monde à des limites très étroites et bornées!

Mais quelles que soient les positions affichées par les motions et contributions pour le prochain congrès du PS, il ne fait aucun doute que la « bataille des retraites », dans la mesure où les fonctionnaires et les travailleurs des entreprises publiques pourront engager véritablement le combat contre le gouvernement Chirac-Raffarin, se réfractera au sein du PS.

19/03/03